Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 29 (1951)

Artikel: Chronique archéologique pour 1950
Autor: Blondel, Louis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727546

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE POUR 1950

LOUIS BLONDEL

PRÉHISTOIRE ET ÉPOQUE ROMAINE

ÉZENOVE, *commune de Bernex*. Un maillet à rainure de l'époque néolithique a été découvert près du village de Sézenove. Nous renvoyons pour sa description à l'article que nous avons publié à ce sujet [1].

Genève, rue Beauregard. Les travaux exécutés pour la pose de câbles électriques ont donné l'occasion de faire diverses découvertes. Au haut de la rue Beauregard, du côté de la Promenade de Saint-Antoine, les fouilles ont traversé à 1 m. 20 de profondeur une couche de terrain rougeâtre recouvrant le gravier naturel et dans lequel il y avait beaucoup de débris de céramique romaine, poterie noire usuelle, restes d'amphores, de sol, et quelques fragments de vases en terre sigillée. Ce sont les restes d'une construction romaine que nous avons à plusieurs reprises déjà constatés. C'est sur cet emplacement qu'en construisant le boulevard de Saint-Christophe ou des Belles-Filles, dont nous reparlerons plus loin, on a recueilli en 1535 quarante livres de monnaies antiques [2].

Rue Charles-Bonnet. A l'intersection des rues Charles-Bonnet et d'Ivernois, sous le trottoir bordant la terrasse de la rue Massot n° 11, à 1 mètre de profondeur on a, avec les fouilles, traversé des débris de murs et une couche de remblais contenant des poteries romaines. La tranchée était trop peu importante pour qu'on ait pu relever la direction de ces murs, mais nous avons sur cet espace restreint récolté

[1] *Archives suisses d'Anthropologie générale*, t. XV, 1950, 72-73.
[2] L. BLONDEL, *Les Faubourgs de Genève au XVe siècle*, 64.

des tuiles, du mortier, un col de grande cruche en terre noire avec anse moulurée, un col de vase en terre rosée ordinaire, un bord de plat avec couverte de vernis rouge, le pied d'un pot en terre grise, etc... Les emplacements sur les Tranchées, où l'on peut reconnaître les traces du quartier romain, sont très rares, car au moment de la démolition des fortifications au milieu du XIXe siècle le sol a été abaissé de plus de 1 m. 50, détruisant ainsi toute la couche archéologique. De plus, il faut que l'emplacement se situe dans une partie du terrain qui n'a pas été bouleversée par les travaux des différentes fortifications. C'est ici le cas, car ce point se trouve entre le fossé extérieur de la contregarde du Pin, creusé dès 1721, et le fossé de l'ouvrage couronné établi au milieu du XVIIe siècle. Cette région du Pin a été complètement modifiée au cours des siècles par la suppression d'une forte éminence, dangereuse pour la défense de la place [1].

Epoque carolingienne

Saint-Gervais. Les travaux d'aménagement du quartier de Saint-Gervais et plus particulièrement l'abaissement des niveaux de la rue du Temple nous ont permis de compléter les données archéologiques concernant la villa carolingienne de Saint-Gervais.

Les résultats les plus intéressants se rapportent au tracé du fossé de l'ancienne villa, que nous avons déjà étudié en 1928 et 1941 [2]. Mais jusqu'à présent nous ne possédions des données exactes que pour une trentaine de mètres, le reste du tracé se déduisant assez exactement d'après le parcellement et la situation topographique. Les derniers travaux ont confirmé nos suppositions, car nous avons pu déterminer exactement toute la partie S.-O. de la fortification. Deux grandes canalisations, l'égout principal de la rue du Temple et le collecteur des eaux le long des trottoirs, ont nécessité de profondes tranchées, qui ont traversé toutes les anciennes substructions des immeubles démolis en 1930. De plus, les travaux occasionnés pour la construction de l'Hôtel du Rhône, mentionnés sans détails dans notre chronique d'il y a deux ans, sont venus compléter nos renseignements.

Nous donnons dans la *figure 1* le tracé exact du fossé, sa direction générale est dirigée un peu plus à l'ouest que nous ne l'avions prévu, mais la différence est minime. Il ne suit pas exactement le parcellement des anciennes maisons, mais s'en écarte d'un à deux mètres du côté du Rhône. L'allée du nº 31 rue du Temple est en bordure de ce fossé et doit être, ainsi que sa voisine du nº 29, la survivance d'un droit de passage à l'extérieur du retranchement. Les nouvelles coupes du fossé sont bien

[1] L. Blondel, « Le Plateau des Tranchées à Genève », *Genava*, XXVI, 35 sq.
[2] *Genava*, VI, 29 sq., XIX, 197 sq., XXVII, 22.

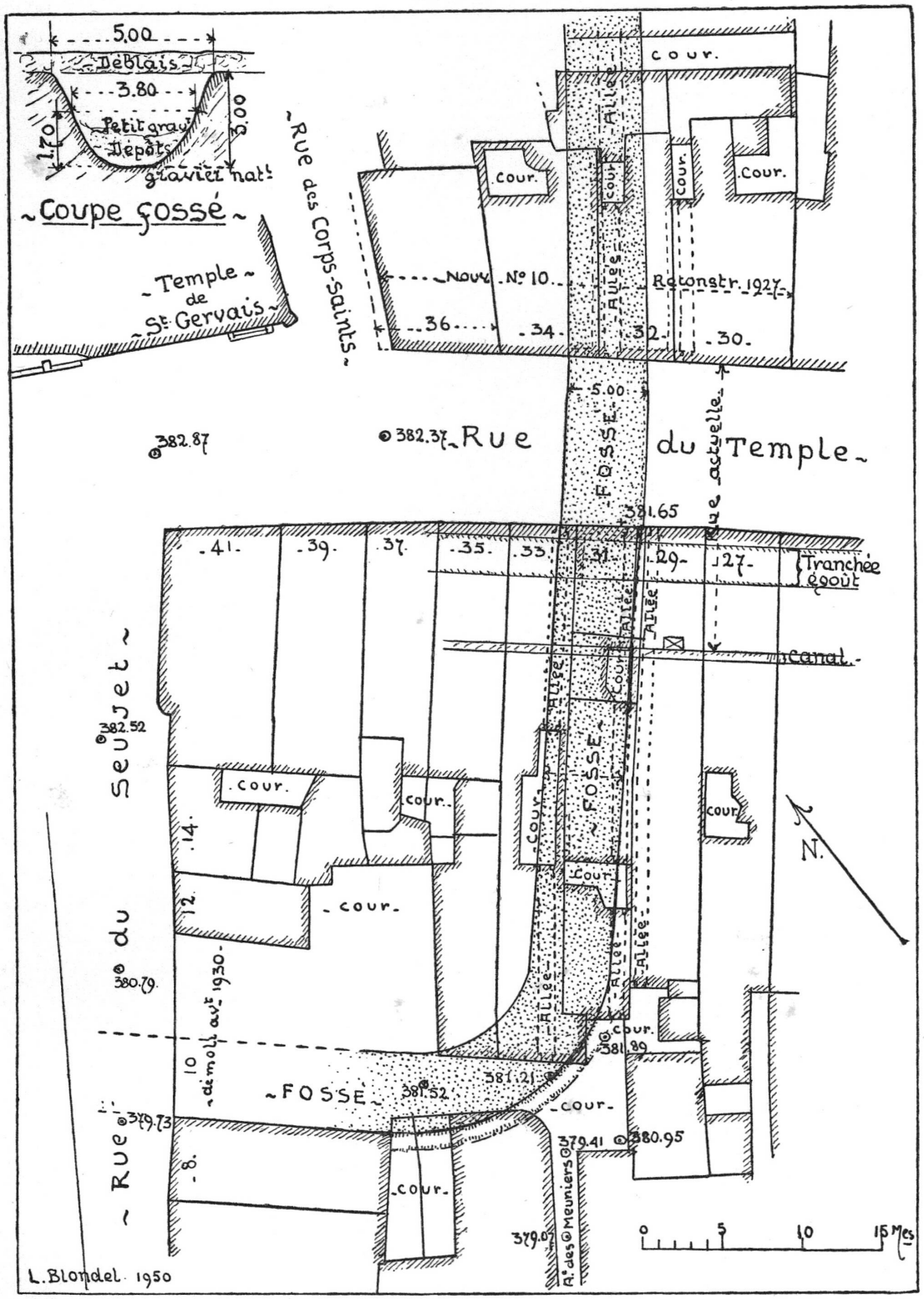

FIG. 1. — Plan du fossé de la villa carolingienne de Saint-Gervais.

celles que nous avions reconnues autrefois. Il devait mesurer 5 mètres de large sur 3 m. 80 à 3 m. 90 de profondeur, présentant la forme d'un U. Nous l'avons retrouvé sous les fondations arasées des anciennes maisons 31 et 33, descendant plus bas que les caves. Sans doute dans cette partie il n'avait plus sa hauteur primitive, ayant été coupé par les fondations et les caves, il ne mesurait plus que 1 m. 70 à 1 m. 80 de profondeur, mais il était très bien conservé. Ce n'est qu'à partir de son alignement jusqu'au haut de la rue du Temple que les immeubles étaient excavés, le n° 29 n'ayant point de sous-sol.

Cet ouvrage était entièrement creusé dans le gravier et le sable, qui dans cette partie recouvrent un banc de glaise compacte. Partout il était remblayé avec un gravier de grosseur moyenne, qui semble avoir été trié. Tout le fond, par contre, était rempli de débris de terre battue, à moitié cuite, restes de parois, de cendres, de bois calcinés, et d'os d'animaux. Sur ce court espace il n'y avait malheureusement point de poteries.

Sur le front du Rhône, malgré la difficulté de suivre les travaux exécutés par la pelle mécanique, nous avons aussi relevé le parcours du fossé qui suivait, comme nous l'avions prévu, les arrière-cours des maisons de la rue du Temple débouchant par une ancienne allée sur la ruelle du Seujet. Sur ce front le fossé, au haut d'une forte déclivité, était encore creusé dans le gravier naturel, mais très peu en dessous on rencontre le banc de glaise. Nous avons recueilli dans cette partie non seulement des poteries du moyen âge, mais encore des fragments de céramique romaine, de la poterie sigillée, des vases en terre ordinaire grise encore antique, qui prouvent que dans le voisinage devait se trouver une construction romaine. Comme en dessous, le long du Rhône, il y avait aussi un bâtiment et une digue antique et près du temple des débris de la même époque, il faut admettre qu'une villa gallo-romaine a précédé la villa carolingienne. Le fossé faisait donc bien tout le tour de la position, bordé à l'ouest par la dépression du nant de Saint-Gervais. Les coupes de cette tranchée nous ont prouvé qu'il n'y avait pas un angle droit au S.-O. de l'ouvrage, mais qu'il dessinait un tracé arrondi, tout à fait analogue à d'autres exemples connus de défenses carolingiennes. Cette courbe n'indique pas une tour, le *vallum* et sa banquette extérieure, le contre *vallum*, retrouvés en ce point sous une cour, présentaient cette forme pour mieux joindre les deux alignements de la position.

Nous avions supposé que les restes très nombreux de terre battue retrouvés à la base du fossé provenaient des parois de maisons élevées contre le rempart, mais après examen nous proposons une autre explication. Dans ces fragments, qui ont l'apparence de brique mal cuite, on distingue nettement l'empreinte de branches et de poutres de bois. Quelques-uns de ces bois conservés à l'état de charbon ont comme grandeur 5 à 6 centimètres de diamètre et ne peuvent convenir comme matériaux de parois pour des maisons, tout au plus pour des huttes. Nous croyons

plutôt qu'ils faisaient partie d'un mur avec bois entrelacés, suivant la technique bien connue du gabionnage. Ce procédé a été très utilisé pour constituer des murs avec mélange de pierres de petite dimension, on le rencontre dans plusieurs enceintes carolingiennes. Du reste ce mode de construction a persisté très tard, on le voit figuré dans une vue du XVe siècle représentant la ville de Sabatz-an-der-San [1]. Il faut donc se représenter qu'à l'origine derrière le fossé il y avait un parapet bas, puis un mur en terre battue et pierres, retenu par des palissades liées par des branchages tressés. Ceci expliquerait aussi pourquoi ces débris sont à la base du fossé, le remplissage de gravier étant venu plus tard à la fin du XIIIe siècle, au moment où la « bâtie » de Saint-Gervais a été supprimée.

Le fossé était circulaire et non de profil triangulaire, comme dans la plupart des ouvrages d'influence franque, mais ce n'est pas une règle absolue, du reste il a pu être modifié dans la suite. Mais nous en doutons, car ses dimensions concordent avec l'usage du pied romain (29 cm. 5), repris par les carolingiens, et non avec le pied en usage chez nous au moyen âge. Les 5 mètres de largeur correspondent à 17 pieds et la profondeur à 10 pieds. L'ouvrage entier formait un quadrilatère irrégulier d'environ 110 mètres sur 80 à 90 mètres de côté, les angles étant orientés E.-O. et N.-S.

Au moyen âge le parapet intérieur fut remplacé par le mur latéral des maisons formant une enceinte. L'ancien mitoyen entre les n°s 31 et 33 était dans ce but doublé en fondation.

Les rares débris de poterie retrouvés précédemment présentent une pâte noire, tirant sur le gris-bleu, avec des parois peu épaisses, mais très bien cuites et dures, plus résistantes que la poterie romaine de basse époque. Malheureusement aucune pièce avec un bord ou un décor ne nous est parvenue.

Au cours des mêmes travaux de canalisations on a trouvé en face de la rue des Corps-Saints un squelette en terre libre et une tombe à dalles de l'époque barbare sous le trottoir devant le clocher. Du côté de la place Mercier la fouille a traversé contre le trottoir passant devant la Salle du Faubourg, parallèlement à l'alignement de la rue des Terreaux-du-Temple, le mur d'enceinte du moyen âge, épais de 2 mètres. Ce même mur avait été découvert sous le trottoir contre la grille du Temple, face à la rue des Terreaux. Le nant de Saint-Gervais coulait à l'origine dans les fossés devant ce rempart. C'était aussi certainement la limite du périmètre de la villa carolingienne du côté de l'ouest.

Epoque du moyen age a la fin du XVIe siècle

Genève. 26 rue de la Confédération, maison des nobles Tardi. Cette construction très intéressante, un des derniers témoins des maisons de la haute bourgeoisie

[1] C. Schuchhard, *Die Burg im Wandel d. Weltgeschichte, Potsdam*, 1931, fig. 173.

genevoise du moyen âge, a disparu pour faire place à un cinéma, le «Rex» fortement agrandi. Cet immeuble, dont nous avons donné le plan et la description en 1914, occupait le second corps de logis du côté de la colline [1]. Malgré nos démarches cette vieille demeure n'a pu échapper à la destruction, seuls quelques fragments architecturaux sont déposés au Musée.

Tout le corps de bâtiment à front de la rue n'offrait guère d'intérêt. Sur cour il présentait encore quelques fenêtres à meneaux du XVIe siècle, mais son architecture avait subi de fortes modifications.

Par contre, le second corps de bâtiment en arrière de la cour avait conservé non seulement des témoins beaucoup plus anciens, mais un bel escalier du XVIIe siècle. Cet escalier, sur plan quadrangulaire, se composait d'une rampe avec paliers intermédiaires, éclairé sur deux côtés par des baies avec mains-courantes ornées de balustres en pierre. Sur la cage intérieure les arcs étaient aussi pourvus des mêmes balustres. On retrouve cette architecture à l'Hôtel-de-Ville et à la maison Bonnet en face du Molard. Par le premier étage de cet escalier on parvenait à un corridor traversant le bâtiment, puis par une galerie en bois avec des degrés jusqu'à la rue Bémont. Derrière le deuxième corps de logis, il existait encore une profonde cour encombrée de constructions peu élevées *(fig. 2)*.

Nous devons ajouter à notre ancienne description quelques corrections et des compléments. Cette maison, qui a appartenu à Hugonod de Lausanne vers 1340, peut-être avant aux de Bourdigny alliés des de Lausanne, puis à la famille des nobles Tardi, est qualifiée de tour en 1403. Après la mort d'Aymon Tardi, fils de Perret, qui avait testé en 1396 en faveur du couvent de Palais, il y eut des difficultés entre ses héritiers pour le paiement de ce legs [2].

En effet, Aymon Tardi avait institué des messes à Palais pour sa mère Jaquete veuve de Hugonod de Lausanne, pour ses prédécesseurs et pour lui-même, s'élevant à une somme de 82 livres. La maison se trouvait hypothéquée vis-à-vis du couvent de Palais. Ses héritiers étaient sa sœur Margot Tardi, qui épousa en premières noces No. Barthélemy d'Aillé, comte de Saint-Martin, en secondes noces Aymon Malliet, jurisconsulte et encore No. Jean l'Hoste, son oncle. Pour payer ce legs les héritiers durent vendre des biens, finalement par arrangement avec Margot Tardi tout l'immeuble revint en 1434 aux frères Jean et Antoine l'Hoste.

Dans les règlements de compte en 1411 on voit que feu Barthélemy d'Aillé avait dépensé 23 florins, puis 11 florins pour la réparation de la maison. Cet immeuble ne fut donc pas reconstruit, mais restauré entre 1396 et 1411. A cette époque il relevait déjà du fief de Palais, alors qu'auparavant c'était un alleu ne dépendant d'aucune autre seigneurie.

[1] L. Blondel, *Notes d'archéologie genevoise, Bull. Soc. Hist. Genève*, IV, 9 sq.

[2] Arch. Etat Genève. Jean Fusier not. vol. III, fos. 318-321. Couvent de Palais, Chapitre des Inventaires 72, rubriques 57, 58.

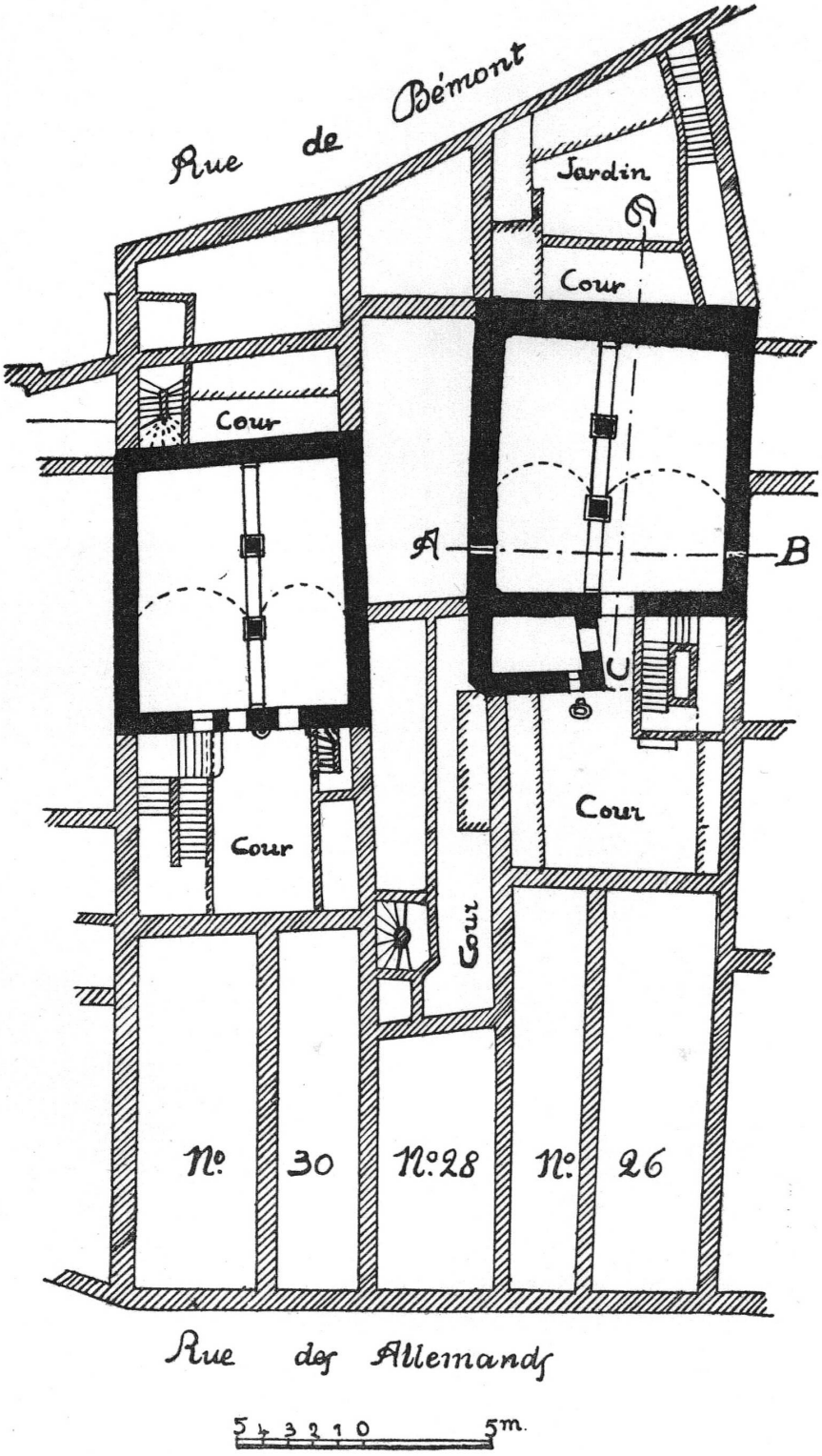

FIG. 2. — Plan des maisons n° 26 et n° 28, rue de la Confédération.

Au rez-de-chaussée la tour reposait sur deux grandes caves voûtées séparées par des arcs retombant sur deux colonnes aux chapiteaux sculptés *(fig. 3)*. L'une de ces colonnes était circulaire, l'autre carrée avec angles rabattus, mais les chapiteaux étaient semblables, avec des enroulements de volutes entourant un motif sculpté représentant une crosse sur une mitre. Ce décor rappelle une fondation

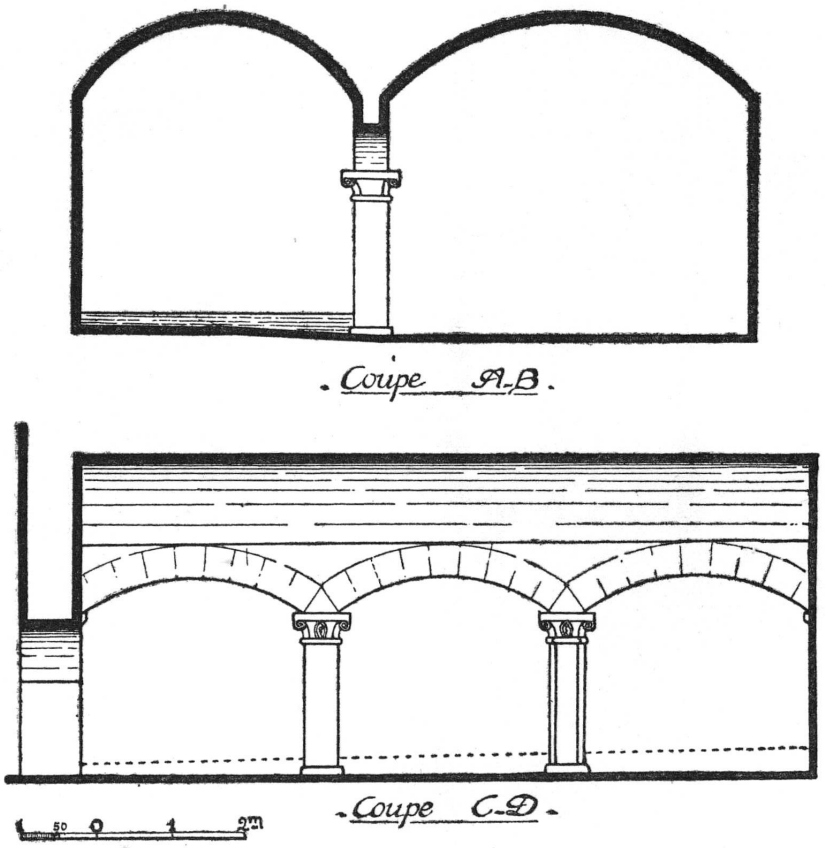

FIG. 3 — Coupe des caves de la maison des nobles Tardi.

religieuse, sans doute celle du couvent de Palais. Cette mitre et cette crosse ne sont pas celles d'un évêque mais celles d'un abbé. Bien que l'immeuble dans son gros œuvre date certainement déjà du temps de Perret Tardi, cité en 1335, et probablement de sa mère, fille de Pierre de Bourdigny qui se remaria avec Hugonod de Lausanne, ces chapiteaux doivent avoir été sculptés à la fin du XIVe siècle. Le couvent de Palais aura tenu à marquer ses titres de propriété féodale. Cependant il faut remarquer que les Dominicains n'avaient pas à leur tête un abbé, mais un prieur, qui pourtant devait tenir le rang d'un abbé. Si l'immeuble avait dépendu

de l'abbaye de Bonmont, dont la propriété était tout proche, nous n'aurions pas de peine à expliquer cette sculpture. Rappelons un exemple très analogue, celui de la maison des de Saint-Germain, dite de « la Colonne », située à la Grand-Rue. Le chapiteau de la colonne à la cave porte un saint ciboire, figure que nous n'avions pas déterminée; or cette maison fut donnée à la chapelle des Innocents à Saint-Pierre par le chanoine Robert de Saint-Germain en 1351, et la fondation religieuse tint à marquer ses droits de propriété par ce symbole religieux [1].

Au-devant de la travée orientale de la cave s'élevait une annexe quadrangulaire de 4 m. 50 sur 3 mètres, en saillie sur la façade. Elle était voûtée au rez-de-chaussée et au premier, aussi qualifiée de tour, encore en 1693 [2]. Nous nous étions demandé si elle contenait l'escalier primitif, mais les voûtes étant continues cette solution n'est pas possible. Il apparaît donc que le grand carré formé par les caves voûtées au rez-de-chaussée, mesurant 12 m. 50 sur 11 m. 25, avait encore sur l'angle une autre tour plus restreinte, qui devait dominer tout l'ensemble. A l'opposé, sous l'escalier du XVIIe siècle, on a retrouvé les substructions d'une seconde annexe en saillie, qui devait contenir l'escalier primitif en forme de vis, dénommé « viret », si fréquent dans notre région.

Au cours des démolitions nous avons pu constater que le bâtiment reposait sur de la glaise limoneuse et droit derrière la pente était formée par un banc de sablon fin compact, qui constitue tout le promontoire de la Tour-de-Boël. Les voûtes des caves étaient très soigneusement construites avec des tufs mélangés à des pierres de rivière. Les arcs au-dessus des colonnes, par contre, étaient en grès taillés bien appareillés. Au-dessus des caves, divisées par des parois en bois, le bâtiment avait été fortement remanié à diverses époques, déjà à la fin du XVe siècle, car sur la façade donnant sur la cour arrière on voyait des fenêtres à accolade.

A l'origine la propriété de Lausanne-Tardi comprenait aussi latéralement, du côté oriental, derrière le n° 28 de la rue, le deuxième corps de logis, ce qui explique la saillie de la petite tour dont nous avons parlé. Cet immeuble a appartenu du côté de la rue aux de Bornuel ou Bourgneuf, puis aux de l'Estra (ou *de Strata*) dans le milieu du XIVe siècle. La partie arrière avec cour et grange s'étendait jusqu'à la maison des nobles de Pesmes, que nous avons décrite précédemment *(fig. 2)*. Elle avait sur cour une façade remarquable avec des armoiries datées de 1561. Ce dernier immeuble (ancien n° 30) touchait à l'est la maison de l'abbaye de Bonmont, qui a donné son nom à la rue Bémont. La maison de l'abbaye citée en 1273 contenait des caves importantes, où l'on débitait le vin de ses vignes de la Côte [3]. Contre la maison de l'abbaye s'ouvrait une des portes de la ville coupant

[1] *Genava*, XIX, 89-92. Sur deux faces des chapiteaux il y a aussi une fleur de lys.
[2] Evêché Gr. 6, f° 407. Tous les actes originaux sont conservés aux Archives d'Etat de Genève.
[3] MDG., XIV, n°s 142, 143.

l'extrémité de la rue de la Rôtisserie, le mur d'enceinte passant ensuite derrière pour remonter jusqu'à la Tour-de-Boël [1].

Si on examine l'ensemble de ces diverses constructions, l'emplacement de ces maisons de Pesmes, Tardi, en partie fortifiées, au pied mais en dehors des remparts, et encore les immeubles suivants derrière les nos 22 et 24, ouvrant sur des cours, on peut se demander si à l'origine l'alignement de la rue n'était pas plus près de la colline. Les corps de logis entre ces maisons et la rue de la Confédération sont tous de construction plus récente. Au XIIIe siècle la rive du Rhône suivait l'alignement des Rues-Basses, la maison de Bonmont étant dite près de cette rive, *prope rippam laci*. Au cours du XIVe siècle, on aura fait une emprise sur les eaux pour constituer la rue actuelle et construit la rangée de maisons en avant des anciens immeubles. Il n'est en effet pas logique de concevoir ces maisons à l'aspect fortifié, cachées par d'autres constructions. En tout cas elles devaient être précédées de cours et de jardins donnant sur la rive, recouverts de maisons au cours des siècles suivants.

Il est fâcheux que pour établir des cinémas, d'une architecture déplorable, on ait été obligé de détruire ces témoins importants de la Genève médiévale, alors qu'en dégageant les cours on aurait pu les conserver.

Immeubles angle Cité et rue de la Confédération. Une opération immobilière a entrepris la reconstruction de tout l'angle entre la Cité et le début de la rue de la Confédération. Sur cet ensemble le cadastre portait cinq parcelles, celle très exiguë du dôme de la Cité enclavée dans le no 5 qui se prolongeait très en arrière, puis le no 3, carré étroit ouvrant sur la Cité, enfin le no 1 Cité, mince bande parallèle au no 2 *bis* rue de la Confédération.

Tous ces immeubles avaient peu à peu perdu leur caractère architectural. Les façades montraient encore des fenêtres à meneaux, le no 1 reconstruit au XVIIe siècle conservait seul une porte avec fronton et une tête sculptée, qui a été replacée à la maison du dôme. Le 2 *bis* rue de la Confédération, avec une allée voûtée très solidement établie conduisant sur cour à un escalier à rampes droites, avait des galeries aussi voûtées aux étages, encore du XVIe siècle.

A la place de ces diverses maisons en assez mauvais état, on a disposé trois nouvelles parcelles, celle du dôme conservée, mais fortement reconstruite, celle qui l'englobait, traitée comme immeuble de transition avec façade étroite sur la rue de la Cité, puis un seul grand édifice commercial formant l'angle sur les Rues-Basses.

Presque toutes ces maisons dépendaient de l'Hôpital de Notre-Dame-du-Pont-du-Rhône au moyen âge. Une partie de leurs fondations se sont retrouvées dans une glaise compacte, les maisons démolies ayant emprunté les mêmes bases. Une étroite allée les séparait de la chapelle située sous le triangle de la fontaine de l'Escalade.

[1] Pour le tracé de cette enceinte : *Genava*, IV, 77-80; XXVI, 21, fig. 2.

Quelques traces de murs se voyaient en bordure de l'immeuble côté Cité. Comme on doit faire un garage sous la rue et déplacer la fontaine, on retrouvera certainement encore des fondations de la chapelle [1].

Boulevard de Saint-Christophe. Nous avons déjà mentionné la découverte de restes romains au haut de la rue Beauregard; les fouilles ont aussi traversé les fondations du boulevard de Saint-Christophe ou des Belles-Filles.

Dufour a donné le plan général théorique de cette fortification, dont nous avons pu reconnaître l'angle oriental composé de gros boulets et de molasses, noyés dans un mortier de chaux grasse très dur *(fig. 4)*. La partie retrouvée nous permet de situer plus exactement la disposition de cet ouvrage. Dufour et Senebier ont signalé qu'en construisant en 1774 la dernière maison de la rue Beauregard appartenant aux Thelusson, puis aux Vernet, on avait rencontré d'importantes maçonneries qu'on attribuait à ce boulevard [2]. C'est bien exact, car il s'étendait jusqu'à l'alignement des terrasses actuelles sur les Casemates. Dès 1527 on avait édifié à la hâte des ouvrages dits « belluards » devant plusieurs portes de la ville comme Saint-Léger, Saint-Christophe, Saint-Antoine. Ce devaient être de simples murs en arc de cercle ou polygonaux protégeant les portes. Mais à partir de juin 1535, sur la demande et avec l'appui d'une « abbaye » des habitants du Bourg-de-Four, on commença la construction plus importante du boulevard que nous décrivons [3]. Les parties de murs retrouvées mesuraient vers ce redant 3 m. 50. Tout cet ouvrage fut remplacé par un bastion beaucoup plus vaste, celui du Pin, commencé en 1542, mais on conserva longtemps encore plus en arrière les défenses du bastion précédent.

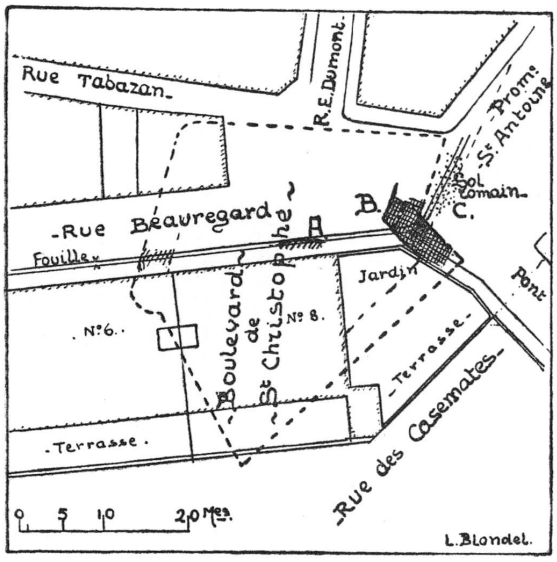

FIG. 4. — Plan du boulevard Saint-Christophe.

Le puits du château de Genève? N° 34 Bourg-de-Four. En démolissant les bâtiments sur cour de l'immeuble 34 Bourg-de-Four, on a découvert à peu près au

[1] Pour N.D. du Pont : *Genava*, XXII, 46-47.

[2] G.H. Dufour, Mémoire sur les enceintes de Genève, Arch. d'Etat Ms. hist. 186, p. 10; JEAN SENEBIER, *Essai sur Genève*, autogr. extr. *Journal de Genève* 1788-1791, 2-3. Portef. Militaire N. 12, plan 3 de Du Châtelard de 1707.

[3] *Reg. Conseil*, XIII, 233, 235, etc.

centre un puits de petite dimension. Il mesurait 0 m. 65 à 0 m. 70 de diamètre intérieur, construit en pierres ou boulets. Tout autour, dans les déblais qui recouvraient le gravier et le sable naturel, il y avait des fragments de poterie romaine, cols d'amphores, vases en poterie grise, même quelques débris de céramique en terre sigillée indiquant une installation antique dans cette parcelle.

On peut se demander si ce puits, puisant l'eau dans la nappe souterraine qui s'étend dans toute cette région, non loin du puits bien connu de Saint-Léger à l'intersection des rues Chausse-Coq et Saint-Léger, n'était pas celui du château comtal du Bourg-de-Four, qui s'élevait au-dessus de cet emplacement [1]. En effet, dans les comptes des châtelains de Genève de 1282-1283 on trouve ce passage : *In fossato facto ad eundum ad puteum ad garitam* [2]. On pourrait penser que ce fossé menait à un puits surmonté d'une guérite, mais pourquoi un fossé si l'on se trouvait encore dans l'enceinte du château? Dans les maisons qui s'élevaient au pied des murs du château il existait entre autres un four du fief du Chapitre de Genève, qui occupait la parcelle portant actuellement le n° 36, en dessous de l'immeuble qui nous intéresse. Il appartenait en 1322 au chanoine Rodolphe de Grandson; il est dit dans les confins être situé jouxte la maison de feu Pierre Garita clerc [3]. Cette maison Garite est justement la parcelle du puits. Cette coïncidence de nom est tout au moins curieuse, car il existait donc une famille Garite et ce Pierre Garite mort en 1322 était contemporain de la mention de 1282. On employait le terme de guérite pour des tourelles sur le haut des châteaux pour loger des gardes, mais ordinairement à cette époque les ouvrages en saillie sur les murs étaient qualifiés de *chafalli*, *eschifae* ou *moyte*. Ceci confirmerait notre opinion que ce terme de guérite ne peut convenir pour un ouvrage sur un puits, mais qu'il s'agit d'un nom de personne, du reste cette désignation *ad garitam* est une localisation de l'emplacement du puits. La maison de Pierre Garite occupait le corps de logis sur la rue, le puits étant dans la cour arrière. On aurait donc creusé le fossé existant encore derrière les murs d'enceinte de la ville, qui joignaient ceux du château, pour pouvoir se rendre à couvert jusqu'au puits. Très peu au-dessus, à l'alignement supérieur de l'immeuble Jullien (n° 32), s'élevait la défense extérieure du château, la barbacane ou braie construite dans le courant du XIIe siècle et qui fut la cause d'interminables procès entre l'évêque et le comte de Genève [4]. Dans notre étude sur les puits de Genève nous n'avions pu localiser celui du château. Dans toute cette partie haute de la ville on ne trouve aucun puits, il fallait chercher la nappe d'eau sur les flancs ou au pied du promontoire. La région de Saint-Léger était particulièrement bien pourvue en eau, mais devant l'impossibilité d'aller jusqu'au puits public de la rue, trop éloigné de la

[1] L. Blondel, *Les anciens puits de Genève, Bull. Soc. Hist. Genève,* VII, 156, 161.
[2] MDG., VII, 326.
[3] Chapitre, inventaire I, f° 10.
[4] L. Blondel, *Notes d'arch. genevoise,* 55-65; *Genava,* XVII, 51.

forteresse, il était tout indiqué d'en créer un nouveau plus rapproché, qu'on pouvait facilement défendre et protéger par un ouvrage. Malheureusement ce puits comblé n'a pas été vidé, aussi nous ne connaissons pas sa profondeur, ni s'il y avait encore à la base des débris intéressants.

Rue du Perron. On a continué à restaurer le côté droit en montant de la rue du Perron. Comme ailleurs les maisons actuelles sont reconstruites sur des fondations plus anciennes, sous l'immeuble n° 18 elles étaient très épaisses. La plupart de ces maisons datent du XVIe siècle avec des portes reconstruites au XVIIe siècle, les étages supérieurs étant encore plus récents. Aucune trouvaille importante n'a été faite au cours des travaux. Le mitoyen 20-22 que nous pensions plus large et peut-être dans l'alignement de la muraille romaine s'est trouvé mal fondé et moins épais que nous ne l'avions prévu. Il faut donc admettre que l'enceinte romaine prononçait à partir de la maison Naville un angle rentrant contre la rue Calvin et devait même dans cette partie suivre le mur de face de l'immeuble faisant l'angle avec le Perron. Nous avions déjà proposé cette solution, le Perron formant un ravin et les murs d'enceinte dessinant assez en arrière une barbacane défendant une poterne [1].

La maison à l'angle du Perron (n° 24) et de la rue Calvin a des bases très anciennes. En faisant des fouilles dans la cave au niveau du Perron on a percé la voûte d'une cave plus profonde qui avait été comblée. Le mur contre la rue Calvin dans sa partie visible dépasse 1 m. 20, mais il a été remanié à diverses reprises. Au rez-de-chaussée, par rapport à la rue Calvin, et au premier étage, on a sous le plafond retrouvé des sommiers moulurés supportant des poutrelles, probablement du début du XVIe siècle.

A l'origine, cette maison dépendait de l'abbaye d'Abondance, en 1270 l'abbé reconnaît au Chapitre pour cette propriété dite *de claustris* [2]. En effet, elle était englobée dans l'enceinte capitulaire qui, à partir du XIIIe siècle, déborda sur le quartier de la rue de Bornuel, maintenant rue Calvin. Cette rue nouvelle était aussi fermée à son extrémité par une porte joignant la maison d'Abondance et dont nous avons retrouvé les fondations en 1937 [3]. Cette maison d'Abondance dans les cloîtres est encore mentionnée en 1280. Elle est connue de nos jours comme maison dite du « pot à feu » à cause de la dernière torchère qu'on voit encore à l'angle du Perron.

Ancienne église de Lancy. Nous avions étudié l'emplacement de l'ancienne église de Lancy, convertie en temple réformé au XVIe siècle [4]. Cette année, grâce à l'obligeance du propriétaire M. A. Bernasconi, il a été fait quelques sondages pour

[1] *Genava*, XXVIII, 26-27.
[2] *Regeste Genevois*, n°s 1063, 1167.
[3] *Genava*, XVI, 117.
[4] *Genava*, XXV, 35-37.

retrouver ses fondations portées encore sur les anciens plans. Mais ces recherches ont été infructueuses, nous n'avons remarqué que de nombreux restes de squelettes et quelques crânes, aussi des pierres éparses et du mortier. Les murs ont complètement disparu dans la zone de nos recherches. Tout près il existe encore un puits, maintenant recouvert. Les ossements humains indiquent bien le cimetière et probablement des sépultures sous l'église. On savait qu'au moment de l'ouverture du nouveau cimetière et de la vente de cette propriété en 1839 on avait transporté des tombes, mais aussi qu'on avait arraché tous les matériaux de l'ancien temple [1]. Cet enlèvement a été très bien exécuté, car on a même creusé pour utiliser toutes les pierres de construction.

Les granges de l'Hôpital et le quartier environnant. L'ancien édifice des granges de l'Hôpital au bas de la place du Bourg-de-Four a été restauré cette année. Les polémiques ouvertes dans les journaux au sujet de cette réfection nous ont montré que le public était fort mal renseigné sur l'histoire de cette maison et aussi sur le quartier qui l'entoure. Nous avons donné un court rapport sur ces restaurations, paru dans le *Mémorial* des séances du Conseil municipal, séance du 27 octobre 1950.

Aussi loin qu'on peut remonter l'histoire des propriétés de ce quartier du Bourg-de-Four, étant donné le nombre restreint de documents qui nous sont parvenus, on constate qu'à l'origine tous ces terrains dépendaient principalement d'une famille Clarier [2]. Sont cités Michel Clarier en 1196 et plus tard Jean Clarier en 1255. Avant qu'on entoure d'une enceinte fortifiée ce faubourg établi près de l'ancien *forum* romain, il devait exister des maisons granges, jardins et vignes, appartenant à plusieurs grands propriétaires, entre autres aux Claret ou Clarier. Au milieu du XIIe siècle on se décida à réunir à la cité sur la colline tout ce nouveau quartier et longtemps encore il conservera des terrains non bâtis, qui subsisteront à l'intérieur des murs. Les Clarier tenaient principalement les terrains compris entre la rue des Chaudronniers jusqu'au bas de la rue Verdaine et probablement aussi des parcelles au pied de la colline de Saint-Pierre. Michel Clarier possédait encore des propriétés à la Corraterie, qui furent vendues au XIIIe siècle aux Dominicains de Palais. Par sa fille Anthonia, peu avant 1263, tout son héritage dut passer à Aymon de Saint-Jeoire, mari d'Anthonia. Depuis lors la famille de Saint-Jeoire, très nombreuse, acquérant encore d'autres propriétés voisines, entra en possession de cette région du Bourg-de-Four. Les diverses branches des de Saint-Jeoire se partagèrent ces biens, faisant de multiples donations au Chapitre et à d'autres fondations religieuses. C'est déjà Mathieu Clarier qui avait fondé la chapelle de la Vierge et l'hôpital dédié

[1] Fontaine-Borgel, *Histoire de Lancy*, 1882, p. 151. M. Marius Rey m'a prêté son concours pour retrouver ces fondations.

[2] L. Blondel, *Le Bourg-de-Four, son passé, son histoire*, 1929, *passim*; *Idem*, *Bourg-de-Four, Notes d'arch. genevoises*, 91 sq.; pour Clarier-Saint-Jeoire : MDG., XIV, 60.

à Notre-Dame et à Saint-Georges au haut de la rue Verdaine, qui portera plus tard le nom d'hôpital de Saint-Jeoire, puis de Bolomier. Cet hôpital dit des «Béguines» ou « la Sanarine », cité en 1255 et 1289, soignait entre autres les femmes en couches. Un prêtre, Girod Gaien ou Gay mentionné en 1290 y fonde aussi une chapelle [1], *(fig. 5, I)*.

Au XIVe siècle les de Saint-Jeoire avaient des biens si importants dans ce quartier que la rue Verdaine s'appelait, entre autres, en 1312, la rue des de Saint-Jeoire [2]. Dans cette partie de la rue les maisons et l'hôpital dépendront au XVe siècle de la famille Bolomier.

Granges de l'Hôpital. Du côté de Saint-Pierre la maison où plus tard nous verrons s'édifier le Petit Hôpital appartenait en 1307 au chanoine Rodolphe de Saint-Jeoire, qui est autorisé à titre précaire par le Chapitre à posséder une place avec une petite porte lui permettant de sortir de sa maison d'habitation derrière Saint-Pierre, à condition de tenir cette porte fermée [3]. Cette poterne ouvrait dans les murs d'enceinte du grand cloître entourant la cathédrale et joignant l'Evêché, elle est à l'origine du Passage des Degrés-de-Poules [4] *(fig. 5, A, B, C, G)*. A cette époque, tout le quartier capitulaire formait un quartier à part avec juridiction particulière, étant fermé par un mur qui passait derrière les maisons du Bourg-de-Four. Il ne faut pas confondre cette clôture du moyen âge avec la vieille enceinte romaine qui s'élevait plus près du chevet de la cathédrale. De Rodolphe de Saint-Jeoire cette propriété échut à Rolier de Saint-Jeoire. On en parle dans le procès entre l'évêque et les Tavel [5]. L'évêque Allamand de Saint-Jeoire, qui succéda à ce Rolier son parent, donna une maison voisine sur le Bourg-de-Four en 1360 pour la fondation de sa chapelle de Saint-Jean l'Evangéliste et du Saint-Esprit dans la cathédrale [6] *(fig. 5, M)*.

Nous savons par une suscription de l'acte de 1307, cité plus haut, que toute cette propriété passa à No. Jean du Vernay, seigneur de la Rochette, à la fin du XIVe siècle *(fig. 5, A, B, C, G, H)*. Il ne nous a pas été possible de savoir comment des de Saint-Jeoire elle devint la propriété des du Vernay, car cet immeuble était un alleu et ne passait pas de reconnaissances. Ce Jean du Vernay *(de Verneto)* seigneur de la Rochette en Chablais, de la famille des de Cervens, coseigneur de Bex

[1] *Regeste Genevois*, nos 1312, 1313; MDG., VIII, 267-268, XXI, 45.

[2] Chapitre Inventaire I, fo 6.

[3] Chapitre Inventaire I, fo 18 vo et 12. Pour les périodes récentes: Ed. Barde, *On va restaurer la maison du Pot à feu, Journal de Genève*, 20 juillet 1950; P. Bertrand, *Tribune de Genève*, 22 janvier 1951.

[4] Pour cette enceinte : L. Blondel, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, 1946, fig. 21, p. 57.

[5] MDG., XVIII, 253. Chapelle du Saint-Esprit à Saint-Pierre Reg. 16, fo 54 vo.

[6] Chapelle Saint-Esprit et Saint-Jean l'Evangéliste à Saint-Pierre R. 26 et reg. 15; Chapitre, Inventaire I, fo 6.

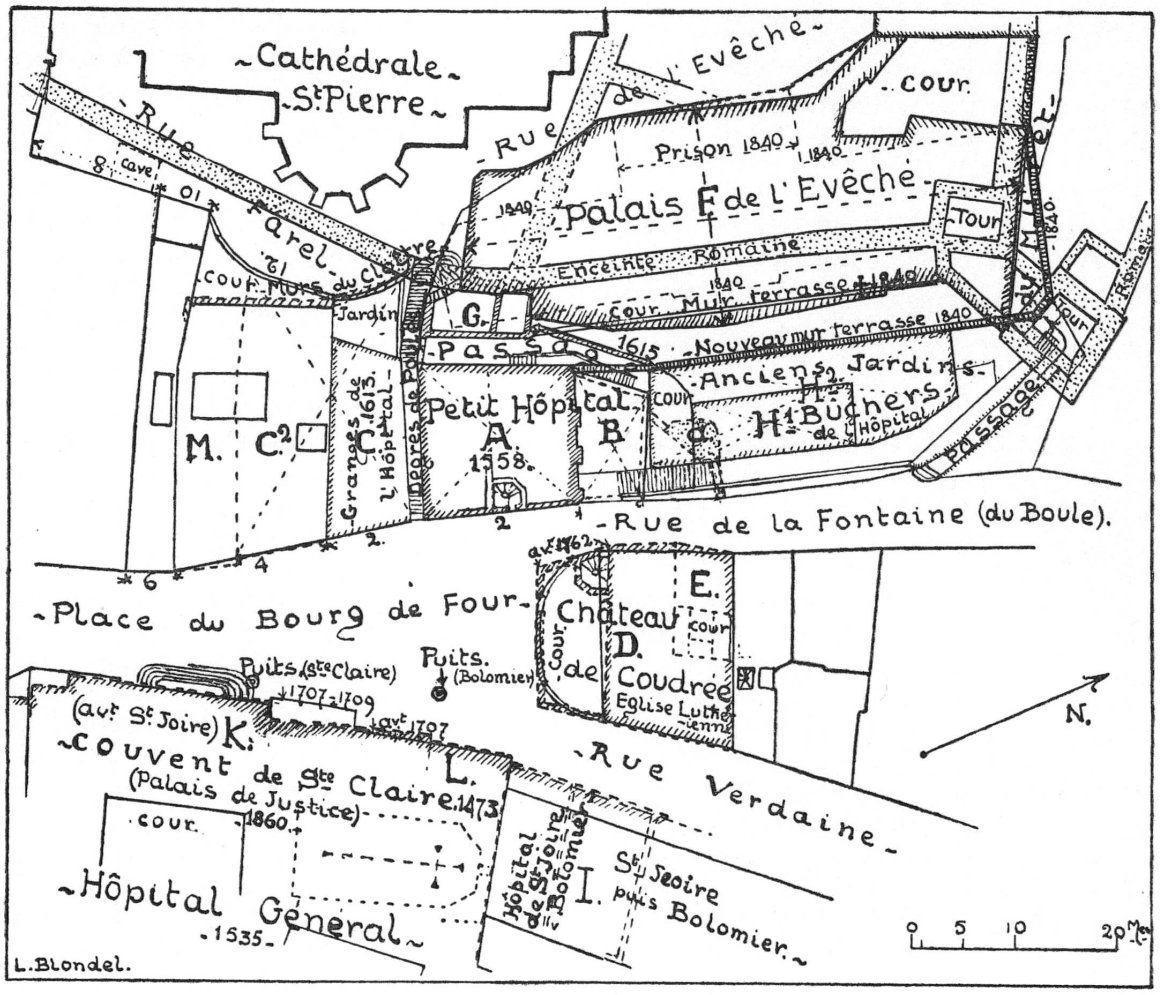

FIG. 5. — Plan général du quartier de l'Hôpital.

et du Val d'Illiez, chevalier, maréchal de Savoie, a aussi été vidomne de Genève en 1379, 1396, 1401 à 1404. Ce personnage important qui mourut en 1410 avait épousé Aymonete, fille et héritière en 1378 de No. Jaquemet de Saint-Germain [1]. Nous constatons que la seigneurie d'Illiez et d'autres biens féodaux sont parvenus aux du Vernay par les de Saint-Germain. La propriété du Bourg-de-Four s'étendait sous l'Evêché avec des jardins le long de la rue de la Fontaine jusqu'au passage du Muret. Dans les confins, il est vrai après la mort de Jean du Vernay, dès 1418, à l'occasion de la location par la commune de la place du Muret, on désigne toujours ces jardins comme étant la propriété de dame Aymone de Saint-Germain et non

[1] FORAS, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, art. *du Vernay*; GALIFE, *Notices généalogiques*, II, 126 sq., Testaments en portef, Jaquement de Saint-Germain, 29 déc. 1378 et recettes Finances M1 et M2.

comme celle de son fils No. Amédée du Vernay [1]. Il semble donc bien qu'elle apporta ces immeubles à son mari. Il y a plusieurs indices qui montrent une parenté entre les de Saint-Jeoire et les de Saint-Germain, c'est probablement par alliance que cette propriété fut transférée d'une famille à l'autre. Nous ne connaissons pas le nom de la mère d'Aymone ni de sa grand-mère. Mais Robert de Saint-Germain dans son testament mentionne une bibliothèque provenant des hoirs de Pierre de Saint-Jeoire [2].

Cette maison sous l'Evêché fut la cause d'un procès de 1429 à 1432, car No. Amédée du Vernay, fils de Jean, refusait de payer à la Communauté une taxe pour un subside accordé au duc de Savoie, déclarant que comme noble il n'avait pas à la payer et que de plus cette maison jouissait de l'immunité et de la franchise, qu'aucun juge séculier ne pouvait exercer sur elle une juridiction [3]. Les témoins appelés, Jean de Saint-Jeoire et No. Jean Martin déclarent que l'un depuis vingt et un ans, l'autre depuis trente-six ans, ont toujours vu cette franchise reconnue, déjà du temps de Jean du Vernay et de sa femme Aymone. Les du Vernay possédaient donc déjà cette maison vers 1393-1394 et ce sont des de Saint-Jeoire ou leurs alliés qui l'affirment. Le vicaire Général qui l'habite fait les mêmes déclarations.

De Jean du Vernay et sa femme Aymone, puis par leur fils Amédée tout ce domaine, qui comprenait les parcelles A, B, C1 et C2, G *(fig. 5)*, avec les jardins jusqu'au passage du Muret, tomba entre les mains de Françoise, fille unique d'Amédée, qui épousa Guillaume d'Allinges, seigneur de Coudrée, auquel elle apporta ce riche héritage. Dès lors, pendant plus de cent ans, ces maisons sous Saint-Pierre restèrent une possession de la noble famille d'Allinges. Nous en reparlerons à l'occasion du château voisin de Coudrée. Nous ignorons l'aspect de ces constructions; cependant la parcelle A devait être en grande partie bâtie, car cette année nous avons relevé quelques murs et fondations indiquant un immeuble moins profond que l'actuel.

Mentionnons que les rues ont changé d'appellation au cours des siècles, la rue de la Fontaine étant dénommée la rue Pécheresse (1350), puis du Boule, la rue Verdaine n'ayant pris ce nom que vers 1314, « rua Verdanneysa », aussi de *Thonone verdana* en 1408, plus anciennement rue des de Saint-Jeoire [4].

Cette propriété d'Allinges-Coudrée comprenait non seulement ces maisons du Bourg-de-Four, mais un fief pour beaucoup d'autres maisons en ville et dans la banlieue, avec des dîmes. La nouvelle République chercha à racheter progressivement

[1] Comptes communauté Finances M3, f°s 2, 17, 74; *Genava*, XVII, 59.

[2] Foras, *Armorial*, art. *Saint-Jeoire*; Testaments en portef. Robert de Saint-Germain, 9 mai 1351.

[3] Procès civils n° 52, 1429-1432.

[4] Actes privés Portef. I, Abergements, acte de Postella. Diverses chapelles à Saint-Pierre reg. 1.

tous ces droits particuliers, pour le fief d'Allinges elle fit de même au milieu du XVIe siècle. Cette branche des d'Allinges, seigneurs de Coudrée, malgré la Réforme, resta fidèle à Genève et ne cessa d'y résider. Mais déjà une année avant ce rachat, le 30 décembre 1552, le seigneur de Coudrée demande qu'on l'autorise dans ses chosaux devant l'hôpital « à refaire une loge qui lui permettoit d'aller de sa maison à son jardin », il offre aussi à la Seigneurie [1] des matériaux de démolition soit « les deroches qu'il fect ». On délègue des conseillers pour voir la chose. Cette loge est le passage des Degrés-de-Poules et sa maison, les parcelles C1 et C2 alors réunies *(fig. 5)*. Il faisait donc à ce moment des transformations dans ses immeubles. C'est sans doute à propos de ces travaux que le Conseil entreprit le rachat des droits de fief et dîmes de Coudrée, les pourparlers commencèrent en 1553. Il est déjà question « d'acquérir quelques chosaux devant Sainte-Clere, retenant une place, l'on advisera à part des chosaux et curtils ». Ces tractations furent le 18 janvier 1554 renvoyées à plus tard. Elles n'aboutirent que le 24 août de la même année. Le 25 septembre 1554: «Icy estre parlé qu'un temps fust que par les chosaux que l'on a acquys du Sr. de Coudrée avoit un passage pour aller contre S. Pierre, et que bon seroit le y faire. Arresté que lon y face faire et que les procureurs de l'Hospital advisent a voir que l'on doybt faire desdits chosaux ». Le dernier de décembre 1554 on verse 400 écus au Sr. de Coudré pour régler la convention faite avec lui [2].

Le passage dont il est parlé deviendra celui des Degrés-de-Poules et les maisons acquises comprenaient les parcelles A et B, H *(fig. 5)* avec le jardin sur la rue de la Fontaine, le seigneur de Coudrée conservant la parcelle C. Le but de cette opération était de permettre l'agrandissement de l'Hôpital occupant en face l'ancien couvent des Clarisses. Mais il fallait reconstruire et la décision se faisait attendre. Le 7 janvier 1557 on dit que c'est une honte de laisser le chosal acquis dans cet état: «Arresté qu'il soit baty et que les procureurs de l'hôpital facent poyer et distribuer pour ledit bâtiment comme ils verront estre expédient pour le logis des passans estrangiers ». Le 22 mars suivant l'hôpital remet 600 florins « pour bastiment du logis des passans et chosalz de Couldrée »; cette somme est « pour bastir en Couldrée ». On voit qu'on commande les marches de l'escalier et le 18 décembre 1558, on mentionne les massons pour Couldrée auxquels on donne un gage pour le froment « par faulte de blé et d'argent ». Le 29 novembre suivant les procureurs de l'hôpital demandent de l'argent pour les travaux, enfin le 19 février 1559 il est dit au sujet « de la maison aux passants arresté y fere mettre les massons en tâche pour le fere achevier » [3]. La date de 1558 gravée sur le meneau de la fenêtre du rez-de-chaussée est bien celle du début des travaux.

[1] R. C. 46, f° 329.
[2] R. C. 47, f°s 191, 196, 197, 198 v°, 210; 48, f°s 59, 124, 170 v°.
[3] R. C. 52, f° 191; Reg. hôpital Aa. 2, f°s 188, 189 v°, 203 v°, 211; R. C. du 29 nov. 1558, f° 340 v°.

Ce nouvel édifice était plus grand que l'édifice actuel, car il occupait les parcelles A et B *(fig. 5)*, étant destiné à l'origine aux passants étrangers pauvres; il portera diverses dénominations : Hôpital des passants, de Coudrée, Petit-Hôpital, Hôpital-Neuf, plus tard Vieux-Hôpital. Sa destination a souvent été modifiée, car on y installera aussi des écuries de vaches, la boucherie, des greniers.

Le seigneur de Coudrée, soit Bernard d'Allinges, dit Sr. de Coudrée et de Colombier, avait conservé la maison à côté du nouvel hôpital, celui des Degrés-de-Poules. La Seigneurie le lui rachète pour 3000 florins le 15 décembre 1609, en appliquant les conventions établies en 1554. Mais cette maison était trop grande et la Seigneurie, qui voulait construire des greniers pour l'hôpital, en revendit une bonne moitié, celle du vent (C2, *fig.* 5) par décision du 26 mai 1610, mais qui n'entra en vigueur que le 11 juin 1621 [1]. Le Conseil décida, le 3 mars 1613, la reconstruction du bâtiment joignant « les degrés de poulailles affin que le dessoubz serve pour les charrets et attelages et le dessus de greniers pour le bled dudit hôpital ». L'édifice porte en effet la date de 1613 avec les armoiries de la République; il fut terminé en août par les maçons Pierre Pellet, Pierre Plagey et Claude du Pont. Déjà le 26 décembre 1614 les procureurs de l'hôpital demandent que ces greniers leur soient laissés pour agrandir l'hôpital et créer de nouvelles chambres de malades. Mais cette demande ne fut accordée que le 31 mars 1620, la République ayant dépensé pour ces travaux de greniers 4000 florins [2].

Dans les jardins au pied de l'Evêché on établit des bûchers dont les charpentes sont adjugées le 12 juillet 1613 (H1, *fig. 5*) [3]. C'est peu après en 1615 qu'on s'avisa de construire un sac d'égout pour les latrines, qualifiées de « privez de l'hospital neuf », dans les jardins touchant les nouveaux bûchers. Nous en donnerons la description plus loin. Le 13 février 1615, les procureurs de l'hôpital demandent au Conseil de faire construire une muraille près de ces latrines situées à l'angle nord du Petit-Hôpital, afin de les protéger des eaux qui tombent de l'Evêché. On leur accorde 400 florins pour ce travail. Le nouveau sac établi sur le canal d'écoulement de ces latrines, qui devait récolter aussi bien les eaux usées que les eaux de pluie traversant le terrain, fut construit suivant un contrat avec Me Pierre Deschamps maçon, du 5 février, complété le 13 février 1615 [4]. Nous avons l'original de ce contrat avec les mesures prévues. Mais ces travaux et les infiltrations dues aux toits du nouveau bûcher causèrent un grave accident, tout le mur de terrasse sur la rue de la Fontaine s'écroula le 11 mars suivant, entraînant avec lui une masse de terre qui

[1] Arch. hosp. P., 426. Evêché Extr. 38, fo 345; Cadastre hist. Bourg-de-Four A, B, C, D; R. C. 1610, fo 115.

[2] Archives hosp. P. 427, Reg. délib. Hôpital Aa. 29, fo 337, etc. Chambre des comptes Fin. A3, fo 344.

[3] Chambre des comptes Fi, A3, fo 343.

[4] Reg. hôpital Aa. 30, fo 18; R. C. 114, fos 39, 66 vo.

obstrua la rue. Le lendemain, le seigneur hospitalier demande au Conseil que rapidement cette « terre tombée du jardin de la maisonneuve avec la muraille d'icelle par une avalanche qui survint hier par accident soye ostée, mesme pour scavoyr et decouvrir si aulcuns corps se trouveront prins soubz ladite terre ». Il demande

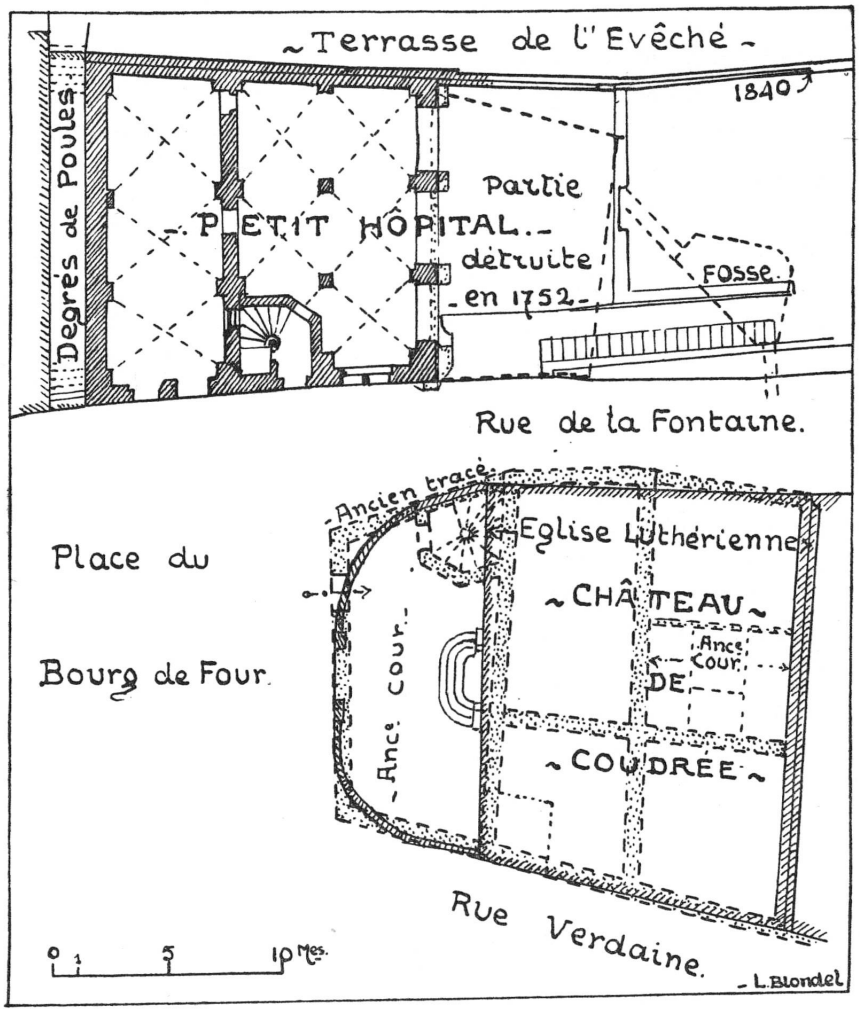

FIG. 6. — Plan du Château de Coudrée et du Petit Hôpital.

le secours des « berottes » soit le service des brouettes des fortifications pour ce travail. On revient le 20 mars suivant sur cette question pour refaire la muraille, « après l'assemblée des massons et jurés on voit que cela coûtera 400 florins qu'on demande au trésorier ». Il est réclamé qu'elle soit refaite au plus tôt et plus forte que la précédente [1]. Le Conseil accorda les fonds nécessaires pour cette réfection.

[1] Reg. hôpital Aa. 30, f°s 47, 53, 53 v°.

Le 3 septembre 1749, un incendie ravage tout ce Petit-Hôpital, y compris les bûchers. A la suite de cet événement il y a de longues discussions pour savoir comment on le reconstruirait pour y loger des granges, des écuries, une boucherie et les bûchers. On procède à des expertises et l'architecte Billon, qui, à ce moment, surveillait la reconstruction du péristyle de Saint-Pierre, fait sonder le mur en arrière de 4 pieds d'épaisseur, qu'il déclare être celui de la vieille enceinte. Devant les objections de Billon, qui craint pour la solidité de la cathédrale, on renonce à un premier projet. Après nouvelle expertise de Vaucher et Borel du 9 février 1752, on se décide à utiliser une partie des murs du bâtiment incendié, qui sont trouvés encore bons. Selon les devis de Billon et Vaucher il est décidé, le 19 avril de la même année, de procéder aux travaux de restauration. C'est alors qu'on renonça à reconstruire la partie B *(fig. 5)* du vieux bâtiment et que seule la partie A fut réparée. Tout le rez-de-chaussée du XVIe siècle avec la cage d'escalier est conservé, mais pourvu de voûtes, car on cherchait par ce moyen à éviter les dangers de feu entre les écuries pour chevaux en bas et les greniers au-dessus *(fig. 6)*. Cette disposition est adoptée le 16 août 1752 [1].

Cette reconstruction fut suivie de celle des bûchers sur la terrasse, qui sont fortement agrandis *(fig. 5*, H2*)*. Mais il y eut de nombreuses difficultés et un procès avec le voisin Jaquet, qui possédait la maison construite sur le Passage du Muret, car on voulait modifier le mur en partie mitoyen. Depuis lors ce vieil hôpital, qui avait changé souvent de destination, étant transformé avec l'immeuble sur les Degrés-de-Poules en chambres pour malades, puis en partie pour la Discipline (fous et enfants vicieux) qui s'y installa de 1620 à 1708, resta après sa reconstruction surtout affecté pour des écuries et des greniers. Il sera, dans la seconde moitié du XIXe siècle, transformé en logements locatifs par l'Hospice Général. Quant au mur de terrasse reconstruit en 1615, il dut encore être refait en 1703 et 1796 [2]. Ces dates sont du reste gravées sur une pierre du mur.

Château de Coudrée. Nous n'avons décrit jusqu'à présent que les Granges de l'Hôpital avec leur terrasse, mais l'aspect du quartier était dominé par le château de Coudrée, faisant face au Petit-Hôpital sur l'emplacement de l'Eglise luthérienne. Les de Saint-Jeoire qui possédaient presque tout le quartier devaient aussi détenir cet emplacement, mais nous n'en avons pas la preuve. En tout cas, comme en face, No. Jean du Vernay devint propriétaire de cette maison grâce à sa femme Aymone de Saint-Germain. C'est lui très probablement qui l'a transformée en maison forte. Nous savons qu'il avait à la fin du XIVe siècle les immeubles des deux côtés de la

[1] Reg. hôpital Aa. 101, pp. 487, 490, 492, 496, 554, 564; Aa. 102, pp. 156, 157, 180-183, 209, 211-212, 275, etc.

[2] Le 21 juin 1760 on autorise encore l'hôpital à avancer le mur dans un angle obtus vers la maison Jaquet : R. C. 260, p. 293.

rue de la Fontaine et toute la tête entre les rues de la Fontaine et Verdaine *(fig. 5* D*)*. Là encore c'était un franc alleu, sans reconnaissance féodale pour une seigneurie.

Amédée du Vernay, qui a aussi été vidomne de Genève, entra en possession de cet immeuble après 1410. C'est lui qui contribua avec la Communauté, par acte du 11 mai 1438, à la construction d'un nouveau puits sur la place, puits appelé dans la suite puits Bolomier (cf. *fig. 5*). Après sa mort, avant qu'il ait acquitté sa part pour cette construction, il y eut un procès en 1443 avec ses héritiers No. Guillaume d'Allinges, mari de Françoise du Vernay, fille unique d'Amédée [1]. Ce puits est dit déjà construit devant les maisons de feu Amédée et vis-à-vis de la maison de feu Pierre de Abères ou Aubères. D'Allinges refusait de payer. Ce Pierre d'Abères possédait une maison sous le Palais de Justice actuel en dessous des immeubles des Saint-Jeoire (entre autres Amédée de Saint-Jeoire en 1375). Elle était située au-dessus de la maison de Guillaume Bovier (en 1455), qui précédait l'hôpital de Saint-Jeoire dans la rue Verdaine (L. *fig. 5*). Nous savons que cette demeure Abères appartiendra dans la suite à maître Louis de Johannod ou Genod, cité dans l'inventaire de 1476, qui était à la limite des terrains cédés aux Clarisses en 1473 [2]. Il semble qu'au début elle resta enclavée dans la propriété des sœurs de Sainte-Claire, mais dans la suite a été rattachée à leur couvent.

Les immeubles du Vernay qualifiés en 1476 de deux grandes maisons, séparées par la rue du Boule, avec jardin sous l'Evêché, ont été alors taxés pour l'impôt à 400 florins, une des plus fortes impositions. Par d'autres levées de 1455 et 1464 nous apprenons qu'il y avait dans le château et ses dépendances une dizaine de locataires. Du côté de la rue Verdaine des caves ou cetours étaient habités [3].

Ce château, qualifié encore en 1548 de « maison forte du seigneur de Coudrée », se décomposait en deux parcelles, une franche de fief *(fig. 5,* D*)*, l'autre ouvrant sur la rue de la Fontaine *(fig. 5,* E*)*, de construction légère avec cour, relevant du fief des Macchabées. Cette dernière appartenait en 1483 à Jean et François, fils de feu Pierre Compagnon, dans la suite à Pierre Perisset après un jugement de 1485 [4]. Nous pensons qu'à l'origine elle dépendait de la maison forte et fut construite dans la cour postérieure du château. En 1630 elle appartenait de nouveau aux d'Allinges.

Les d'Allinges ne cessèrent de posséder cette propriété et d'y habiter une partie de l'année. Mais Isaac d'Allinges semble avoir eu des difficultés d'argent et pour payer des dettes on dut subhaster le château qui revint pour 6850 florins, le 26 mars 1659, à No. Jean Liffort, conseiller d'Etat. De Jean Liffort il passe à sa femme

[1] Procès criminel, 86. Pour le puits, *Reg. du Conseil*, t. I, 1442 p. 142-143, 154-155.

[2] Fin. M8, f° 7 v°. Cure Madeleine n° 17, levée de 1455, f° 40 v°. MDG. VIII, p. 331. Ed. Ganter, *Les Clarisses de Genève*, 1949, p. 36.

[3] MDG. VIII, pp. 331, 333; Levée de 1455, Cure Madeleine n° 17 et imposition de 1464, Finances KK, I.

[4] Evêché Gr. 13, f°s 505 v° en 1630; Macchabées Extr. 3; reg. 2 sec. f° 43.

Anne Le Fort, remariée en 1668 à No. Jean Lullin, syndic. Ce dernier vend l'immeuble le 7 avril 1669 à Spect. Jaques Dunant qui, en 1692, déclare pour la Seigneurie que c'est « une maison dite le château de Coudrée dans laquelle vers la rue du Boulle est une tour avec une cour fermée de murailles au devant ». En 1693, elle devient la propriété de Gédéon Flournois et la Seigneurie achète ses droits de franc alleu pour la réduire en fief le 4 mai 1729 [1].

Enfin, le 15 mai 1762, le Conseil déclare que l'hoirie Flournois met en vente le château de Coudrée et autorise l'Eglise luthérienne à l'acheter. On discute les 2 et 3 août suivants le plan du nouveau bâtiment et on modifie les alignements en prenant 2 pieds sur la rue du Boule en en rendant autant du côté de la rue Verdaine [2]. Nous voyons d'après le plan Billon de 1726 que face au Bourg-de-Four il y avait une cour entourée de murs, qui étaient paraît-il pourvus de créneaux. En arrière, à l'angle de la rue de la Fontaine, s'élevait le corps de bâtiment avec tourelle d'escalier pentagonale. Ce corps principal faisait retour du côté de la rue Verdaine. Par derrière s'étendait une cour, encombrée de galeries avec une bâtisse à front de la rue de la Fontaine; c'était la parcelle qui dépendait de la chapelle des Macchabées, mais qui a dû être édifiée plus tard *(fig. 6)*. Le plan à vue de la fin du XVIIe siècle indique aussi quelques détails.

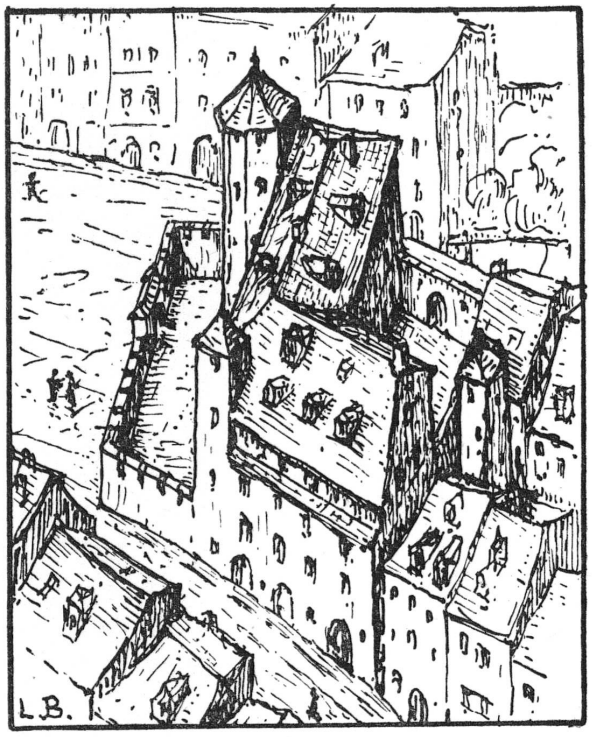

FIG. 7. — Vue perspective du château de Coudrée.

Galiffe assure que c'était une classique maison forte à quatre tours et se base pour cela sur la gravure de Chouet de 1655 [3]. Mais c'est une fausse interprétation de cette vue, qui indique en exagérant la hauteur la tour d'escalier, puis une tourelle à l'autre angle sur la rue Verdaine; la troisième tour, à droite, appartient à la maison voisine, et devait être sur une cage d'escalier, enfin la quatrième n'existe

[1] Subhastations Jur. civ. Cc. 16, f° 174; Cc. 19 f° 186. Evêché Gr. 2 (rouge) de 1692, f°s 6 v° et 239. Réduction de fiefs reg. 39 cotté A, p. 460; Fiefs B 3, reg. des verbaux f° 168.

[2] R. C. 15 mai et 2 août 1762.

[3] J. B. G. GALIFFE, *Genève historique et archéologique*, I, p. 122, 162, 265. La gravure de Chouet repr. dans L. BLONDEL, *Le Bourg-de-Four*, fig. 6. Autre vue dans P. ESCUYER, *Atlas pittoresque de Genève*, 1822, pl. 3.

pas (cf. notre vue perspective, *fig. 7*). Malgré ce plan différent, nous avons bien l'image d'une demeure féodale fortifiée du début du XVe siècle. Elle s'écarte du type plus ancien avec un gros massif quadrangulaire qu'on retrouve à la maison Tardi et aussi à la maison de Pesmes. Saint-Aspre, avec d'importantes dépendances, relevait aussi du plan carré; par contre la maison Tavel au Puits-Saint-Pierre était différente, plus vaste dès l'origine. On ne sait pourquoi certains auteurs ont pensé que le château de Coudrée remplaçait le château des comtes de Genève; on a reconnu depuis longtemps que c'était une erreur, du reste cette position dans une dépression du terrain était peu favorable pour un ouvrage militaire important.

Evêché et murs de terrasses. On a prétendu que le mur de terrasse sur la rue de la Fontaine était une vieille enceinte de la ville et même qu'il datait du roi burgonde Gondebaud. Cette assertion ne repose sur aucun fondement; du reste nous avons vu qu'elle avait été entièrement reconstruite à trois reprises, en 1615, 1703 et 1796. Ce n'est qu'un mur de soutènement pour des jardins, ayant appartenu aux de Coudrée, limité au nord par le passage du Muret, qui fut recouvert partiellement par une maison en 1625, auparavant par un haut-banc, dès 1557. En 1693, l'immeuble Jaquet, qui causa des procès à la Seigneurie, vint définitivement surmonter cette allée; il n'a été démoli que récemment [1]. Auparavant, le Muret était une ruelle à ciel ouvert qui partait des Barrières pour aboutir à la rue de la Fontaine, au pied des murs de l'Evêché. On a des mentions concernant la réparation des murs qui dominaient ce passage. A partir de 1840, quand on a démoli l'ancien palais épiscopal pour construire des prisons sur les plans de l'ingénieur Schaeck — ces travaux ayant duré de septembre 1840 à juillet 1842 — on avança les murs de terrasse, qui ont recouvert une partie du passage, construit en souterrain. On en voit encore un tronçon entre la première et la seconde terrasse actuelle. De plus, face au Bourg-de-Four, on avança tout le mur pour clore les cours de la prison, en prenant l'alignement des Granges de l'Hôpital. C'est celui qui subsiste comme soutènement de la terrasse actuelle. On supprima ainsi le passage derrière les granges. Mais ce mur en remplaçait un autre, celui de l'ancien Evêché, 5 mètres plus en arrière. Ce dernier a dû être construit après 1764, n'étant pas encore indiqué sur un plan de Billon donnant en détail la distribution de l'Evêché [2]. A cette époque, le mur de clôture de l'Evêché formait une enceinte assez irrégulière, dessinant un arc du côté de l'Est (F, *fig. 5*). C'est par erreur que Paul Lullin datait ce mur de terrasse intermédiaire de 1615 au moment de la construction des latrines; ces travaux concernaient la muraille au-dessus du bâtiment B de l'hôpital, protégeant cet édifice détruit par

[1] *Genava*, XVII, 59-60.

[2] *Plans de la maison de détention de Genève telle qu'elle a été exécutée juillet 1842*, autogr. Plans en portef. Travaux B2, pl. 11.

l'incendie [1]. Mais tous ces murs extérieurs de l'Evêché n'étaient pas les plus anciens. La légende de Gondebaud provient d'une appréciation de la Corbière et de Sénebier au XVIIIe siècle, qui, interprétant faussement l'inscription *Gundebadus Rex...* encastrée dans la porte du Bourg-de-Four, croyaient que l'enceinte de la ville datait de ce roi. On sait maintenant qu'il n'y a jamais eu d'enceinte construite par les Burgondes et que celle qui existe encore sur plusieurs points est encore romaine, de la fin du IIIe siècle après Jésus-Christ [2]. Elle est du même type que les nombreuses autres enceintes élevées à cette époque au moment des invasions barbares, soit en France, soit en Suisse. Ces enceintes dites « réduites », car on avait dû par nécessité réduire le périmètre des villes, ont duré fort longtemps et ont protégé les cités pendant tout le haut moyen âge. Quant à Gondebaud, il incendia d'abord la ville après un siège; il est possible qu'ensuite, après l'assassinat de son frère Godegisèle, roi de Genève, il ait fait quelques réparations au début du VIe siècle.

Cette enceinte romaine, après avoir suivi le tracé sous le chœur de l'Auditoire, passait très près de l'abside de Saint-Pierre, puis, sous les corps de bâtiment du Palais épiscopal. Dans les démolitions de cet édifice en 1840, on a retrouvé ses bases derrière d'autres murs du moyen âge. Elle aboutissait à une tour carrée à l'angle sur le lac avant de faire retour le long du Muret dans la direction des Barrières. En 1939 nous avons encore découvert plus en avant, sous le Muret, face au lac, une seconde tour plus basse avec une muraille de la fin de l'époque romaine, qui doublait l'enceinte supérieure. Cette adjonction doit dater de la deuxième moitié du IVe siècle après Jésus-Christ [3]. On voit que cette appellation de mur de Gondebaud pour la terrasse de l'ancien hôpital est totalement fausse. Mais les légendes, surtout les légendes dites savantes, relativement récentes, sont celles qui sont les plus tenaces.

En arrière du Petit-Hôpital il y avait encore en G *(fig. 5)*, contre les Degrés-de-Poules, une parcelle qui, autrefois, dépendait de l'Hôpital Général et auparavant des de Coudrée. La direction de l'hôpital y fait construire en 1767 un bâtiment comme annexe du Petit-Hôpital. Au moment de l'occupation française il est loué, puis vendu à l'Etat, en 1834, en vue de l'aménagement de la prison; en 1840, celle-ci a recouvert cet emplacement [4]. Auparavant on pouvait en contournant les granges, comme nous l'avons vu, monter vers les Degrés-de-Poules. Un escalier donnant sur ce passage permettait de pénétrer au premier étage du Petit-Hôpital par la face arrière. Celui-ci, avant 1840, avait encore des jours donnant du côté de la colline.

Une autre légende court dans le public, celle de la fuite de l'évêque Pierre de la Baume. On prétend que, par une porte de l'Evêché donnant sur le passage du

[1] P. Lullin, *Rapports sur l'Evêché*, MDG. I, I-14, 204-221.

[2] Cf. pour cette question : L. Blondel, *L'enceinte romaine de Genève*, *Genava*, II, 109-129; VII, 135-137.

[3] *Genava*, XVIII, 38-43.

[4] P. Lullin, *Rapport sur l'Evêché*, *l. c.*

Muret, il a traversé la ville pour s'embarquer sur le lac. Mais aucun récit contemporain n'en fait mention. Nous savons par les délibérations du Conseil, maintenant publiées, que l'évêque, accompagné de Fribourgeois qui étaient venus protester contre le meurtre du chanoine Verly, résidait à l'Evêché, où on avait déjà emprisonné dans les sous-sols des citoyens accusés de cet attentat. Mais il y eut beaucoup d'agitation et de bruit dans les rues et devant l'Evêché. L'évêque inquiet se décida à quitter la ville, avisant le Conseil le soir du 13 juillet 1533 qu'il partirait le lendemain [1]. Malgré les démarches instantes du Conseil pendant la nuit pour qu'il renonçât à ce projet, il partit tôt le matin du 14. Aucun auteur contemporain, sauf Antoine Froment, ne nous indique par où. « Les Fribourgeois ne trouvant pas avoir assez de satisfaction de la mort de Verly s'en sont despartis de la ville, bien matin sans dire adieu avec l'Evesque par une faulse porte du sel, fort courroucés... » [2] Froment, souvent tendancieux en ce qui concerne les événements religieux, n'a aucune raison de donner un faux renseignement au sujet de ce départ de l'évêque. Celui-ci se rendit à son château de Meix près de Saint-Claude, dont il était abbé titulaire, mais nous ne savons pas quel passage du Jura il emprunta pour se rendre dans sa propriété. Ce n'est qu'en 1759, deux cent vingt-six ans après cet événement que l'abbé Besson écrit : « J'ai trouvé dans mes mémoires qu'il sortit de l'Evêché par une porte souterraine qui a sa sortie à la rue du Boule, d'où il alla s'embarquer sur le lac avec peu de suite » [3]. Il ne donne donc aucune source pour ce renseignement. Galiffe a reproduit cette mention sans la commenter. La fausse porte du Sel soit du Scel était une poterne dérobée de la maison du Sceau ouvrant dans les murs de la ville sur les hauteurs de la Treille. C'était une sortie privée de la maison du Sceau dépendant directement de l'évêque, où résidait l'official. Cette maison occupait la partie occidentale de la maison Turrettini, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville. En sortant par cette poterne, on se trouvait hors la ville, car à cette époque on n'avait pas encore construit l'enceinte des boulevards. Cette poterne du Scel, avec d'autres issues privées dans les remparts, offrait des dangers pour la sécurité de la défense, aussi le Conseil demanda souvent sa suppression. On y met des gardes le 20 septembre 1530 *(in domo sigilli)*. Auparavant en 1491, puis en 1526, le Conseil demande qu'elle soit cancellée; elle est qualifiée de *porta sigilli posterior*, ou *posterla domini sigilliferi;* on refuse de l'ouvrir le 9 juin 1508 [4].

Il semble donc exclu que Pierre de la Baume soit sorti par le Muret, bien qu'il y ait eu une porte de l'Evêché donnant sur ce passage. S'il ne voulait pas attirer l'attention, logiquement il aura évité de traverser la ville, probablement que se sentant peu sûr dans son palais il aura passé une partie de la nuit dans sa maison du Sceau.

[1] *Reg. du Conseil*, t. XII, 323-324.
[2] A. Froment, *Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève, chap.* IX, 63.
[3] Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève...* 1759, 63.
[4] *Reg. du Conseil*, t. IV, 363-364, T. VII, 22, t. X, 272, t. XI, 482-483.

Palais de Justice. Nous ne décrirons pas en détail les maisons qui l'ont précédé, elles appartenaient encore à la fin du XIVe siècle aux de Saint-Jeoire, en 1473 à François Ier comte de Gruyère, maréchal de Savoie, qui les donne aux Clarisses, pour fonder un couvent sur les instances de Yolande de Savoie, le 5 décembre de cette année. Cette propriété s'étendait jusqu'aux murs de la ville avec des jardins. Le 14 novembre 1535, la nouvelle République décide de créer sur cet emplacement l'Hôpital Général qui sera reconstruit de 1707 à 1712 par l'architecte Vennes. En 1857 il est acquis par l'Etat qui, dès 1860, y loge les tribunaux.

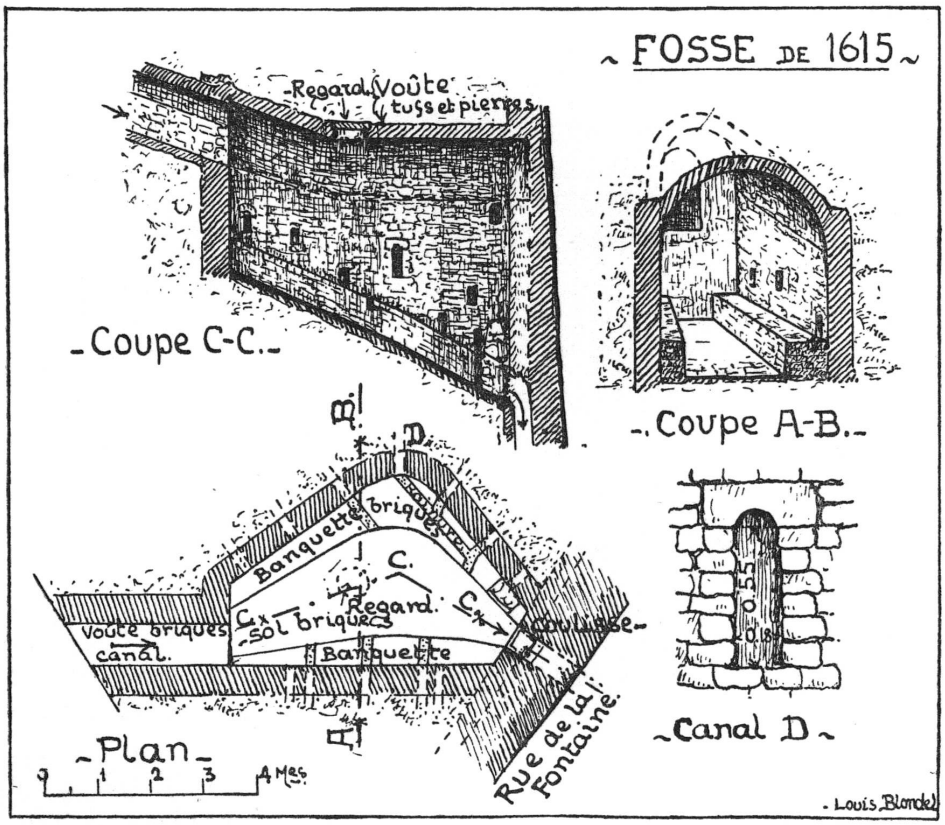

FIG. 8. — Fosse de 1615.

Détails archéologiques. Les maçonneries étant peu solides, il a fallu procéder à des consolidations importantes. Sous les écuries contre les Degrés-de-Poules on a retrouvé quelques restes de murs des édifices précédents et deux grands quartiers de roche placés comme un seuil, provenant de constructions romaines. Dans le gravier il y avait des restes de poterie gallo-romaine et des os d'animaux. Les voûtes, en effet, n'étaient pas liées aux murs de face, comme nous l'avons vu elles datent de 1752. Seul le rez-de-chaussée datait du XVIe siècle. La fenêtre jumelle à droite

de l'escalier, portant la date de 1558, avait été remaniée, car au lieu de deux ouvertures il y en avait trois à l'origine. Comme on a ouvert une arcade dans cette partie, la fenêtre a été démolie et la date reportée sur le pied-droit du nouvel arc. Toute la face côté lac a dû être refaite avec de nouveaux jours, car n'étant qu'un ancien mur de séparation, remplie de matériaux de réemploi, elle s'est montrée peu solide et sans jours suffisants. Sur les trois arcs ouverts sur ce côté seul celui qui touche en arrière le mur de terrasse est ancien. Aux étages on a mis au jour d'anciennes portes de communication bouchées. La façade sur le Bourg-de-Four n'a pas été modifiée à part la création de l'arc vers l'angle pour le passage des piétons. Au premier on a retrouvé au-dessus de cet arc les traces d'une grande ouverture pour des greniers, semblable à celle qui existe encore près des Degrés-de-Poules. Le premier et le second étage du côté du nord avaient été complètement modifiés à la fin du XIXe siècle pour créer des appartements.

Sous la terrasse de la rue de la Fontaine, en nivelant le terrain, on a dégagé la base de l'ancienne face de l'hôpital, détruite après l'incendie, elle avait été en partie démolie et reconstruite en 1840 pour un mur de soutènement. Tout auprès est apparue une grande fosse voûtée, celle des latrines construite en 1615 *(fig. 5, a* et *fig. 6)*. Le canal d'arrivée venant des latrines était plus ancien; soigneusement voûté avec des briques, il débouchait dans cette fosse de plan triangulaire avec angle arrondi. Cette curieuse construction servait à la fois pour recevoir les eaux d'écoulement du terrain et celles des latrines de l'hôpital. Plus de 15 canaux se déversaient dans la fosse. La voûte en tufs, briques et pierres *(fig. 8*, plan et coupes*)*, de forme très irrégulière, avait au centre un regard de visite bouché par une dalle. Tout le sol très en pente était construit avec des briques. Contre les parois on avait élevé, certainement après coup, des banquettes en briques, offrant des rainures ou des petits canaux correspondant aux ouvertures latérales. Du côté de la rue, une coulisse verticale prise dans l'épaisseur du mur permettait l'évacuation des eaux qui tombaient dans l'égout. Cet égout a été construit vers 1703, car, auparavant, comme pour les autres rues, il était à ciel ouvert et se prolongeait jusqu'au lac. Cet ancien canal, souvent bouché, est mentionné en 1442 et 1461 [1]. Le contrat de construction de la fosse en 1615, sur lequel nous ne donnerons pas plus de détails, était prévu pour 100 florins à la charge par l'hôpital de fournir les matériaux.

Du XVIe siècle a nos jours

Tour d'Arve. En trois jours, en avril de cette année, on a détruit le plus ancien édifice de Plainpalais, la Tour d'Arve. Nous avons déjà donné une description

[1] Reg. hôpital Aa 80, f° 16. *Reg. du Conseil*, t. I, p. 139, t. II, p. 33.

de cette tour, construction datant de 1596, fortement défigurée ces dernières années. Nous renvoyons pour le plan d'ensemble à notre article de 1931 [1].

C'était un grand quadrilatère irrégulier, avec des tours aux angles et la tour principale au centre *(fig. 9)*. Malgré la démolition rapide, nous avons pu nous rendre compte des détails de construction de la tour centrale, modifiée au cours des siècles. Pendant le XVIIIe siècle, alors que son rôle militaire avait cessé, on l'a allongée du côté de l'Ets pour la transformer en maison. Au rez-de-chaussée et à la cave on distinguait très bien ces adjonctions, les nouveaux murs étant moins épais, seulement de 0 m. 70 au lieu de 1 mètre. Cette tour, plutôt cette bâtie, était excavée avec une porte à l'ouest, ouvrant par un escalier sur l'extérieur. La hauteur de cette cave mesurait 2 m. 50; elle n'était pas voûtée, mais couverte par un plancher supporté par des madriers latéraux ancrés sur des corbeaux en pierre. Il est probable que seule la cave datait de l'origine, toute la superstructure ayant été modifiée. Les maçonneries étaient de mauvaise qualité, les fondations très irrégulières, en gros boulets de rivière, montrant un travail hâtif. A l'angle N.-E. de la partie ancienne on voyait une très grosse roche et des matériaux réemployés. On sait qu'on a cherché des pierres jusqu'au château de Gex. Le quadrilatère original de la tour mesurait 11 mètres sur 7 m. 75.

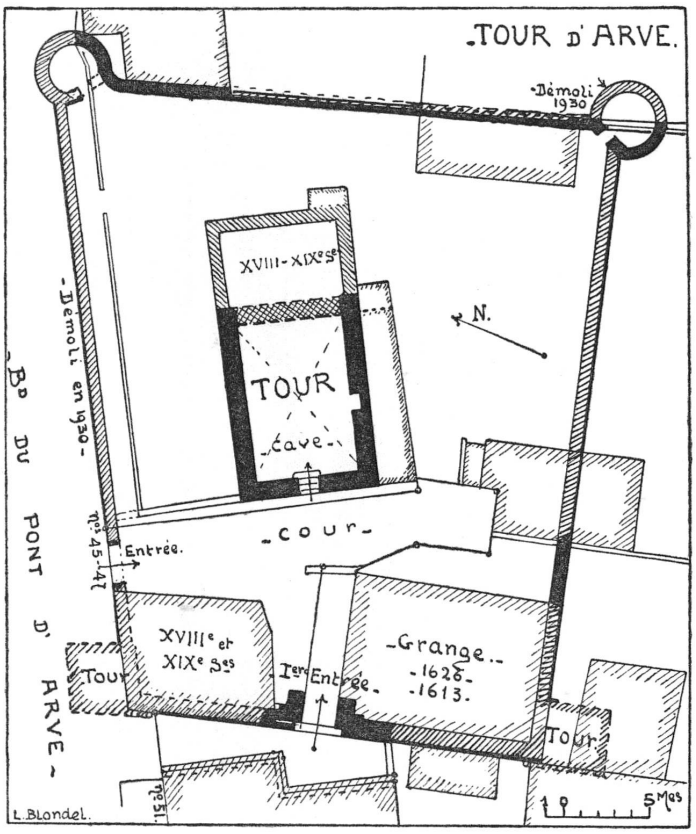

FIG. 9. — Plan de la Tour d'Arve.

Après l'Escalade on s'était rendu compte que cette position était mal fortifiée; on chercha à compléter ses défenses. Le registre du Conseil du 8 février 1603 dit ceci : « Arresté que le contrerolleur face murer promptement la porte et les fenestres basses de la Tour d'Arve, item faire trois garites pour mettre aux coings de ladicte tour qui flanque(nt) de flanc en flanc, afin qu'on puisse loger les gens en ladite

[1] *Genava*, IX, 74-77.

Tour, laquelle on devra faire palissader puis après au plus tost tout à l'entour »[1]. Il n'y avait donc pas encore d'enceinte, seulement des palissades.

L'aspect de cet ouvrage nous est conservé dans un vitrail représentant l'Escalade; on remarque ces guérites construites en 1603, sur les angles face à l'Arve et à la rue du Pont d'Arve, l'angle N.-E. en étant dépourvu. Il n'y avait qu'un étage surélevé au-dessus du rez-de-chaussée, la porte sur l'emplacement de celle de la cave regardant l'Arve[2]. Les niveaux ont probablement été modifiés et rehaussés *(fig. 10)*.

L'enceinte ne fut construite qu'en novembre et décembre 1626 nous apprennent Savion, Piaget et Perrin. « On environna d'une muraille et de quatre petites tours à chacun coin une, la Tour d'Arve, qui paravant estoit fermée de simples palissades de hautes cannes de bois et fut bastie une grange pour la commodité de la tour et du pontenier qui tiroit le péage du pont d'Arve.»[3] Tout cela est exactement reproduit sur le vitrail qui peut dont être daté entre 1603 et 1626. Les tours d'angle n'avaient pas la même forme, les deux de l'Est en partie conservées jusqu'à nos jours étaient circulaires, les deux autres face à l'Arve figurées sur les plans, de forme carrée. L'entrée a dû être déplacée et n'était pas disposée sur l'emplacement marqué sur les plans dès 1711, qui a subsisté jusqu'à nos jours, mais face à l'Arve. Nous en avons trouvé les fondations avec des murs dépassant le mètre sur la courtine regardant l'Arve. L'entrée, au temps des palissades, était déjà de ce côté, comme l'indique la vue du vitrail. La grange, devenue une écurie, subsistait encore, mais agrandie et remaniée à diverses époques.

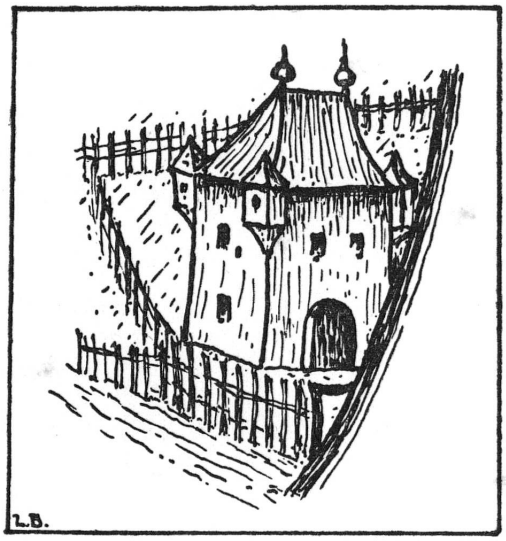

FIG. 10. — Vue de la Tour d'Arve au XVIIe siècle.

Cette fortification n'était pas un ouvrage très puissant, mais il était destiné à résister à un coup de main et à loger les gardes et le pontonnier. Déjà au temps de l'Escalade elle contenait une salle à boire avec débit de vin et joua un certain rôle pendant la nuit de l'entreprise, pour avoir hébergé des gens de la suite du duc de Savoie. Il ne faut pas confondre, comme souvent c'est le cas, la Tour d'Arve sur la rive droite avec le Fort d'Arve construit en 1589 à Carouge sur la rive gauche de la rivière.

[1] R. C. 98, 1603, f° 72.
[2] Musée d'Art et d'Histoire, n° 4702.
[3] PAUL F. GEISENDORF, *Les annalistes genevois...* MDG., t. XXXVII, 650. Le contrat de construction est du 17 janvier 1626, Fin. A 4, f° 140vo.

Galeries de mines du XVIIIe siècle. A deux reprises cette année, les voûtes s'étant effondrées, on a mis au jour des galeries de mines au haut du Cours des

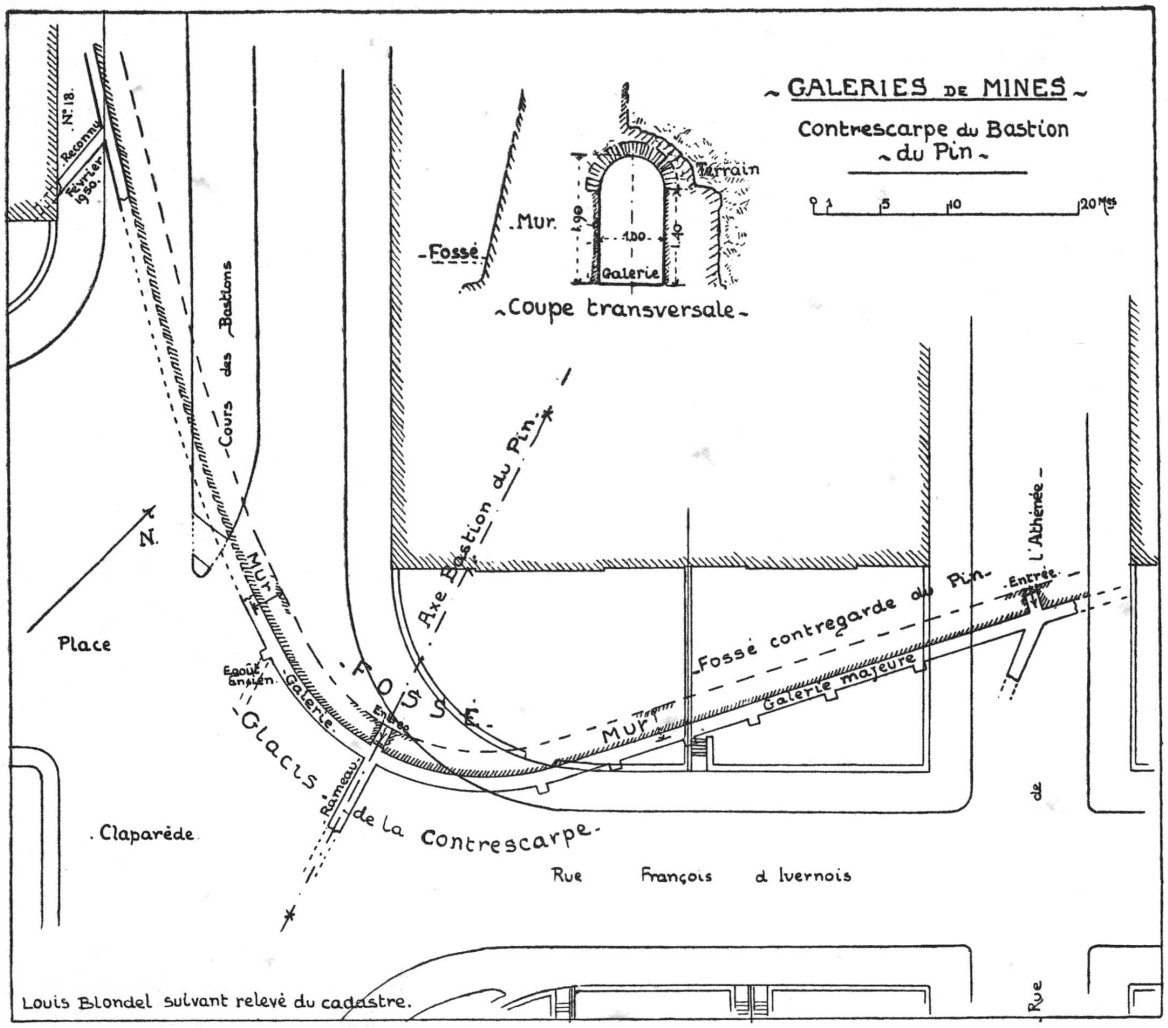

FIG. 11. — Galerie de mines de la contrescarpe du bastion du Pin.

Bastions vers la place Claparède. Le tronçon découvert en novembre était très bien conservé, mais la voûte n'était plus qu'à 1 m. 20 du sol par suite de l'abaissement du terrain au moment du nivellement exécuté pour la création du quartier au milieu du XIXe siècle *(fig. 11)*.

Ce couloir faisait partie de la « galerie majeure » qui suivait le tour extérieur des fortifications de Rive au Bastion Bourgeois sur Plainpalais »[1]. On pouvait la

parcourir sur 70 mètres, elle donnait accès à deux rameaux, l'un dans l'axe ou capitale du Bastion du Pin, l'autre à 52 mètres plus au nord. Ces rameaux avaient l'un et l'autre une entrée en face sur le fossé, mais qui était bouchée. On reconnaissait ces issues aux parements bien maçonnés avec des quartiers de molasses, ils n'avaient plus leur longueur primitive. De 6 en 6 mètres la galerie majeure présentait des renfoncements extérieurs du côté des glacis, permettant sans doute, ou d'ouvrir de nouvelles galeries, ou de faciliter l'éclatement des murs au moment de leur destruction par explosion. Au début de chaque rameau il y avait des coulisses préparées dans le mur pour pouvoir facilement introduire des planches et fermer le passage. Dans la partie découverte en février, plus à l'ouest, il existait aussi un rameau coupé par l'immeuble n° 18, Cours des Bastions. Il correspond comme distance, par rapport à l'axe du bastion, à celui du N.-O. sous la rue de l'Athénée. Ces galeries ont toutes 0 m. 95 à 1 mètre de largeur avec des voûtes en briques.

Nous donnons une coupe expliquant comment la galerie majeure était disposée en arrière du mur du fossé. Ce mur avait été ici complètement arasé. La longueur des rameaux sous les glacis était très variable et beaucoup ne furent jamais terminés. Celui qui se trouvait dans l'axe du bastion avait à l'origine 70 mètres et servait aussi pour le passage des canaux de fontaine, le suivant à l'ouest, qui a été découvert en février, 65 mètres. Les plus longs, dans les angles rentrants des contrecarpes, atteignaient 142 à 143 mètres, mais ne dépassaient pas la limite des glacis. On a travaillé à ces ouvrages dès 1724, mais c'est surtout de 1725 à 1726 qu'on a construit cette galerie majeure devant la pointe de la contregarde du Pin [2]. Quant aux rameaux de mines ils ne furent complétés que plus tard.

Hôtel Municipal, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville. Le Conseil administratif de la Ville a fait rénover sa salle de séances donnant sur la Treille. On a constaté après l'enlèvement du plancher que les murs en dessous étaient beaucoup plus anciens que le XVIIIe siècle. On sait en effet que Jean-Robert Tronchin a acheté cet immeuble le 13 février 1706 des hoirs de Benjamin Micheli et qu'il l'a entièrement reconstruit, du moins le corps de logis du vent. A cette occasion on a découvert un enfouissement monétaire romain [3]. Mais Tronchin a utilisé les fondations précédentes et même l'ancien plancher dans cette partie. En effet, il recouvrait un bâti de poutrelles reposant sur des sommiers, au moyen d'entailles ou de mortaises, tout l'espace entre ces poutrelles formant une dalle épaisse garnie de pierres et de tufs. Ce procédé me semble antérieur au XVIIe siècle.

[1] Pour le plan de ces galeries : L. Blondel, *Notes d'arch. genevoise, Souterrains et galeries de mines*, 81-89. Ces derniers relevés ont été faits par le service du cadastre.

[2] Chambre des fortifications M. 12, n° 10.

[3] Subhastations Jur. civ. 13, février 1706; *Genava*, II, 127.

Restaurations diverses. On a remis en état, du côté de la Treille, l'immeuble *n° 16 rue des Granges*, l'ancienne caserne. Les armoiries de la République ont été sculptées dans le décor à rinceaux qui avait subsisté dans le grand fronton. Bien qu'on ait conservé des projets de Pierre Matthey et d'autres pour la sculpture de ce fronton, on ne sait pas si jamais les armoiries furent exécutées.

Le pavillon édifié par Barthélemy Micheli au XVIIe siècle sur la terrasse du *n° 10 rue des Granges* a été aussi soigneusement restauré avec tout le détail de ses sculptures.

L'ancien *Manège de la Ville*, déjà transformé en garage, a été vendu par l'Etat à un garagiste. Tout l'intérieur a été modifié, mais l'ensemble des façades a pu être conservé. Cet édifice bien typique de l'époque de la Restauration a été construit par l'architecte Vaucher de 1827 à 1829 [1].

[1] Pour la date de ces maisons : L. Blondel, *Le développement urbain de Genève*, Cf. aussi : Ed. Barde, *Du château de Saint-Aspre à l'hôtel familial*, *Journal de Genève*, 15 juillet 1950.